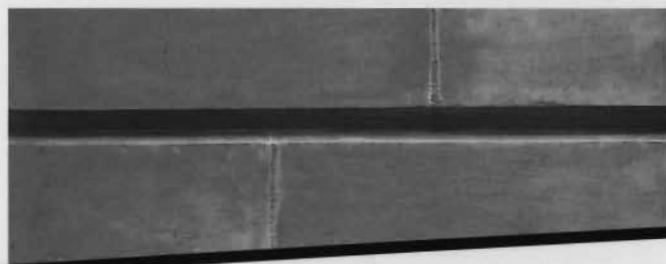
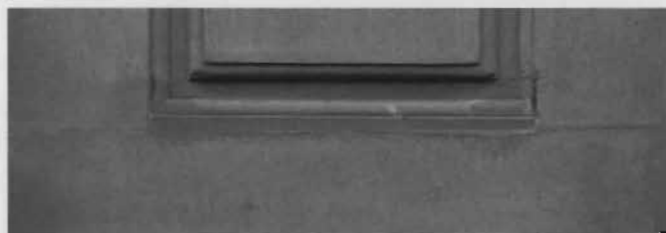


HÔTEL TONNET



RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE 12

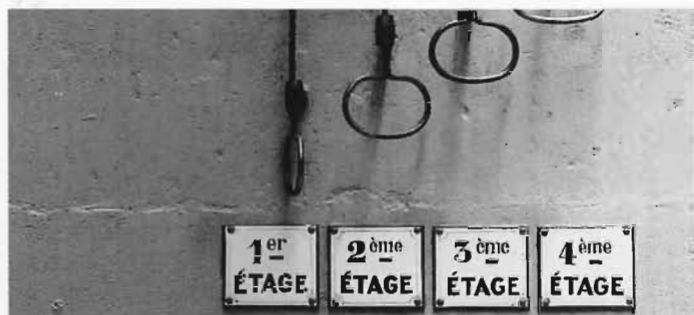
Ville de Genève

HÔTEL TONNET

Ville de Genève
Département municipal de l'aménagement
des constructions et de la voirie

RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE 12

PRÉFACES



Une tradition continuée

Il y a un siècle que la Ville de Genève est propriétaire du 12, rue de l'Hôtel-de-Ville, légué par Gustave Revilliod en même temps que le domaine de Varembe et le musée Ariana. Mais c'est seulement récemment, à la faveur de la restauration de l'immeuble, qu'ont été découverts deux messages emmurés par le généreux mécène à l'intention des générations futures.

En juillet 1989, en dégageant un mur, les ouvriers découvraient une première cachette et alertaient aussitôt les archéologues. La surprise était intentionnelle: en 1857, Gustave Revilliod avait dissimulé dans la maçonnerie divers témoignages de son époque, des journaux de l'année, des monnaies de divers pays, un texte écrit «à mes successeurs» et, dans un beau geste de convivialité, un verre et une bouteille de vin d'Yvorne. L'événement s'est répété le 30 avril 1990: les ouvriers tombaient sur une deuxième cache datant de 1872 et contenant, cette fois, une véritable bibliothèque, des journaux, des documents relatifs à la famille Revilliod et quatre bouteilles de vin. Cette touchante collection a été remise à la conservatrice du musée Ariana pour être déposée dans la salle Revilliod.

4

De telles découvertes ne sont pas rares. Mais ce double dépôt d'archives adressées aux hommes du futur témoigne de l'importance qu'un érudit du XIX^e siècle accordait à cette « conscience de l'histoire », dont participe aussi la restauration de l'immeuble, lui-même traité comme un véritable document d'archives.

Avant de refermer les murs, la Ville de Genève a voulu sacrifier à son tour à la tradition de la cachette architecturale, en disposant un témoignage de l'époque actuelle à l'intention de constructeurs futurs. Le 26 mars 1991, un maçon scellait le vide secret sur un nouveau contenu (selon la liste annexée). Etant donné la qualité de la restauration, il faudra plusieurs décennies avant que l'immeuble nécessite des travaux importants et qu'un ouvrier inconnu tombe sur la surprise ménagée à son intention. Souhaitons que ce dépôt porte à notre compte le soin que nous avons mis à transmettre le patrimoine dont nous avons hérité aux générations qui en hériteront à leur tour.

Jacqueline BURNAND

Conseillère administrative
déléguée au Département municipal
de l'aménagement, des constructions
et de la voirie.

Point de vue

La restauration d'un bâtiment, quelle que soit sa taille, sa fonction est toujours délicate à appréhender.

L'intervention dans un hôtel particulier du XVIII^e siècle, en zone protégée, nécessite du doigté, surtout lorsqu'il s'agit de rechercher le juste équilibre entre les intérêts économiques et les intérêts de conservation du patrimoine ; économiques : puisqu'il faut se résoudre à diviser des logements dont les surfaces de trop grandes dimensions sont inadaptées aux locations d'aujourd'hui, qu'il convient d'introduire le confort attendu et d'utiliser la surface disponible dans les combles ; conservation : puisqu'il faut garder : structure, caractère, distribution, percements, matériaux et tout ce qui fut le charme d'un petit hôtel particulier.

Cet équilibre ne peut être que l'aboutissement d'un processus comprenant les phases de travail et réflexion suivantes qui sont incontournables :

- observation plus qu'attentive des lieux et une connaissance du bâtiment, de son histoire et de son évolution au cours des ans, sans a priori ;
- analyse objective de son état physique : c'est seulement à ce stade que l'architecte restaurateur peut, de concert avec les spécialistes de la conservation, aborder la phase de projection en gardant toujours à l'esprit que la valeur d'usage existante prime sur sa propre vision architecturale de l'œuvre.

Restaurer un bâtiment d'habitation, dont l'affectation perdure, est probablement l'acte le plus gratifiant que puisse conduire un architecte restaurateur, bien que sans doute moins spectaculaire que l'aménage-

ment d'un musée, il a la certitude que le bâtiment sera vécu et animé.

Savoir que des personnes vont user quotidiennement ce lieu, que notre connaissance de l'histoire nous permet de découvrir ceux qui les ont précédés et que probablement d'autres leur succéderont, ne peut-être que d'une grande satisfaction pour l'esprit.

Michel RUFFIEUX

Architecte

Directeur de l'aménagement
et des constructions

SOMMAIRE

ARCHÉOLOGIE

Une occupation attestée dès 100 ans avant J.-C
Charles Bonnet

HISTOIRE

Evolution historique de l'hôtel
Martine Koelliker

RESTAURATION

La restauration 1989-1990
Martine Koelliker

Les architectes
Max Ehrensperger et Claude Malinjad

Les données techniques, les plans

RÉFÉRENCES

Sources, bibliographie et crédits photographiques

REMERCIEMENTS

Index des noms des mandataires et des entreprises



Une occupation attestée dès 100 avant J.-C.

L'installation du socle d'une grue de chantier pour la restauration de l'immeuble du 12, rue de l'Hôtel-de-Ville a permis aux collaborateurs du Service cantonal d'archéologie d'intervenir, au nord du jardin, par une fouille en profondeur. Ces travaux avaient été précédés par des sondages préliminaires en février et mars 1986.¹ L'ouverture du chantier n'est intervenue qu'en mars 1989 et, en suivant les transformations, il a été possible durant trois mois de recueillir de nombreux renseignements sur l'évolution des constructions occupant la parcelle.²

Les couches naturelles de la colline ont été atteintes sur le haut du plateau de part et d'autre de la rupture de pente. Il s'agit des sables, des graviers et d'une argile jaunâtre appartenant aux dépôts fluvio-glaciaires. A la surface de ces niveaux, une épaisseur de 0,40 m de terre argileuse rouge orangée, un peu oxydée, marque l'apparition de la végétation après le retrait du glacier.

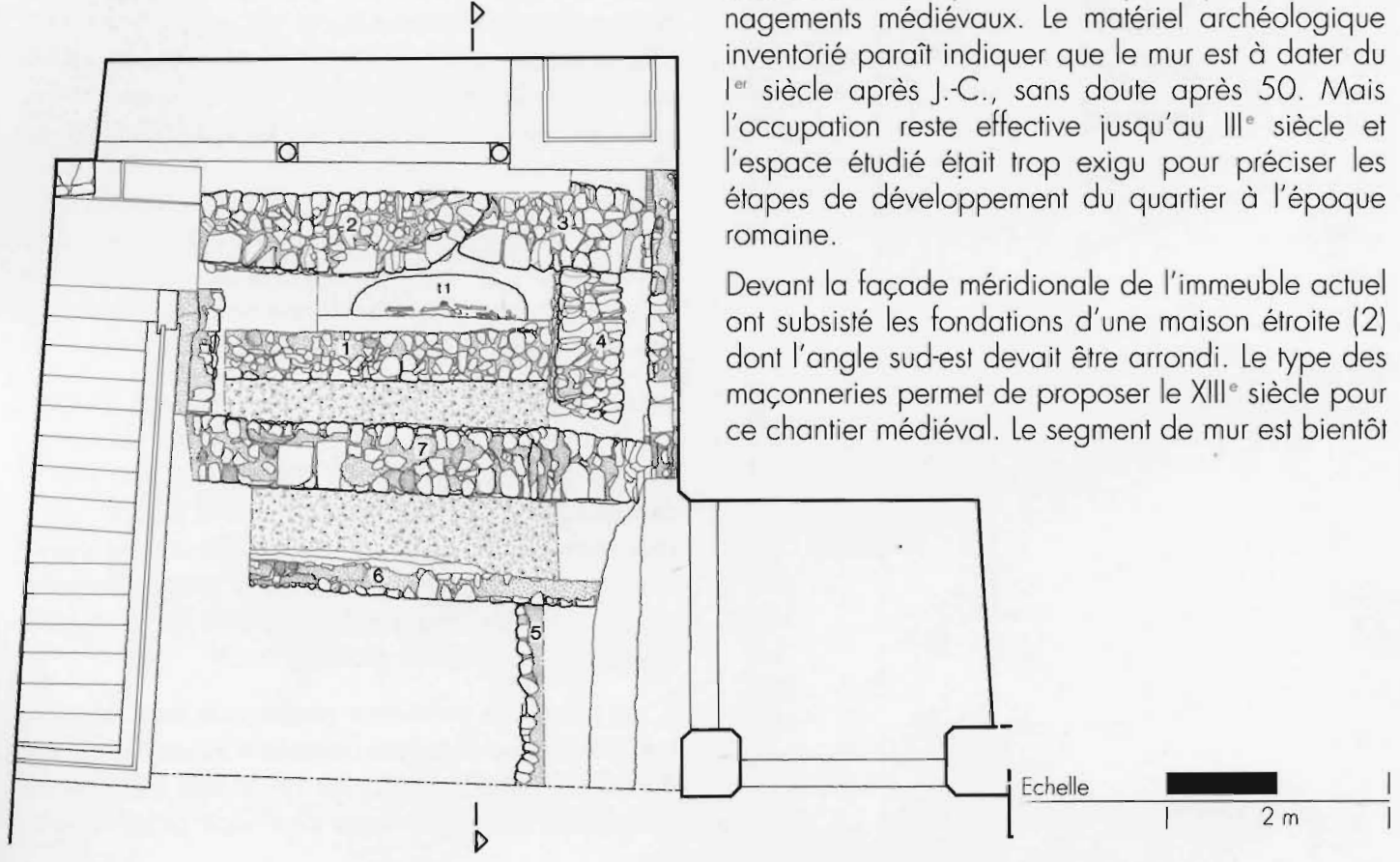
C'est dans ces premières strates que sont apparus les restes d'une sépulture orientée est-ouest (t. 1), tête à l'est. L'adolescent allongé sur le dos reposait sur du gravier stérile, son bras droit était placé le long

du corps. Quelques ossements appartenant à deux foetus ou des nouveau-nés se trouvaient dans les déblais. A la suite de l'installation d'un mur romain, ces inhumations ont été bouleversées et seule la moitié d'un sujet a pu être observée *in situ*. De rares tessons datés de 80-100 avant J.-C. offrent un premier indice chronologique. Cette datation correspond aux témoins les plus anciens attestés sur la colline. Si la colonisation romaine intervient déjà à Genève en 122 avant J.-C., l'agglomération s'implante tout d'abord sur les rives du lac et du Rhône.

Des vestiges du Haut-Empire ont été mis au jour sous la tour Baudet où des constructions formaient des terrasses installées dans la pente. Les découvertes du jardin de l'immeuble du 12, rue de l'Hôtel-de-Ville fournissent un nouveau jalon qui témoigne de l'occupation du flanc sud de la cité sur au moins 100 m de longueur.

Un mur étroit (0,50 m), perpendiculaire à la déclivité, est monté contre le sol (1); du côté méridional, son parement soigné appartient à la paroi d'une salle ou d'un portique dont le pavement de *terrazzo* fin est conservé sur 2 mètres de largeur. Ces structures sont interrompues dans la pente par les réaménagements médiévaux. Le matériel archéologique inventorié paraît indiquer que le mur est à dater du 1^{er} siècle après J.-C., sans doute après 50. Mais l'occupation reste effective jusqu'au III^e siècle et l'espace étudié était trop exigu pour préciser les étapes de développement du quartier à l'époque romaine.

Devant la façade méridionale de l'immeuble actuel ont subsisté les fondations d'une maison étroite (2) dont l'angle sud-est devait être arrondi. Le type des maçonneries permet de proposer le XIII^e siècle pour ce chantier médiéval. Le segment de mur est bientôt



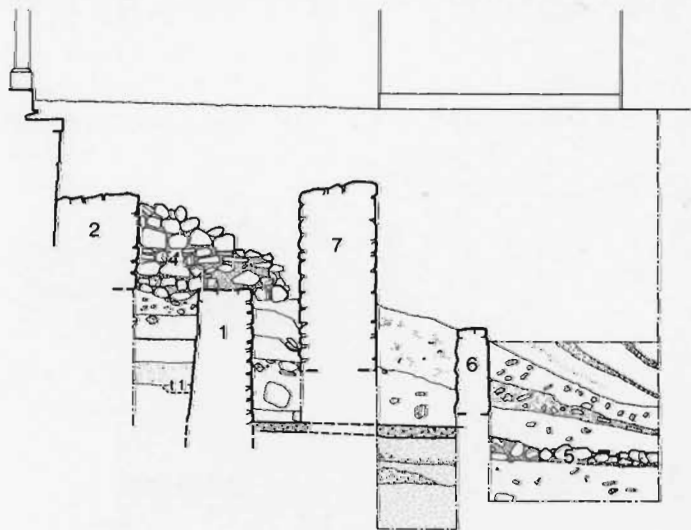
prolongé (3) vers l'est, alors que perpendiculairement, une autre fondation (4) descend dans le sens de la pente. On peut suggérer que ces premiers soutènements sont à l'origine d'une disposition avec deux tourelles visibles sur le plan Deharsu (vers 1700). Toutefois, une datation du XIV^e siècle paraît plausible et de nombreuses transformations interviennent avant l'établissement des tourelles.

Plusieurs murs de terrasses doivent encore être mentionnés. Des structures étroites (5 et 6) ou beaucoup plus puissantes (7) confirment les remaniements de grande envergure menés du XV^e au XVII^e siècle, avant les travaux de 1705.

Au cours de la dernière restauration, les interventions dans la cour de l'immeuble se sont réduites au minimum. Quant aux caves, elles sont profondes et les couches archéologiques ont entièrement disparu. Tout l'intérêt des sous-sols du bâtiment réside dans une belle poutraison, ³ côté rue. Ces éléments, comme les autres aménagements, font partie du chantier de 1705. Relevons encore du côté jardin la



Vue générale des fouilles.



- ◀ Coupe des structures devant l'immeuble
 - ◀◀ Relevé des structures découvertes au nord du jardin.
- Plans du Service cantonal d'archéologie

grande niche ou armoire aux montants de pierres parées en molasse avec sa voûte en brique ou l'importante canalisation du XIX^e siècle, reprenant un tracé du siècle précédent.

Charles BONNET

Archéologue cantonal

en collaboration avec G. ZOLLER

Département des travaux publics

Notes

¹ Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987*, 4, Rue de l'Hôtel-de-Ville 12, dans *Genava*, n.s., t. XXXVI, 1988, p. 49.

² Ch. BONNET, *Chronique en 1988 et 1989*, 4, Rue de l'Hôtel-de-Ville 12, dans *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, p. 11.

³ Laboratoire Romand de Dendrochronologie, LRD 90/R2371, 3.1.1990.



Evolution historique de l'hôtel

L'hôtel de la rue de l'Hôtel-de-Ville N° 12 témoigne de la longue histoire de la haute ville et de l'évolution de son architecture. Situé entre la « petite maison Turretini » du N° 10 – par opposition au vaste hôtel Turretini du N° 8 – et l'ancien hôtel De la Rive – actuel siège du Département de justice et police au N° 14 – son étroite façade est d'une discrétion toute genevoise et ne laisse en rien deviner ses richesses intérieures.

Tel que nous le voyons actuellement, il date essentiellement de l'aube de cette période exceptionnellement brillante de l'architecture genevoise du XVIII^e siècle. Il est en effet contemporain des hôtels patriciens tels ceux des Lullin, des Buisson édifiés à la rue Calvin sur des modèles français dont le goût domine la production architecturale genevoise dès la fin du XVII^e siècle. Son plan articulé sur cour, son bel escalier droit ajouré d'amples arcs rampants, ainsi que l'ordonnancement sobre de sa façade témoignent de cette nouvelle tendance. Composé de deux corps de logis séparés par une cour où se trouve l'escalier monumental et un mince bâtiment assurant la liaison entre les deux corps, sa parcelle étroite, profonde et traversante de la rue à la Treille, relève cependant du mode d'implantation médiéval.



Les origines de la propriété

La parcelle actuelle, telle qu'elle est attestée dans les documents officiels depuis 1711, résulte de la réunion de deux parcelles plus anciennes d'inégales dimensions et remontant à l'époque des Foires. Il semble qu'en tous les cas depuis la deuxième moitié du XV^e siècle, il y ait eu deux petits bâtiments de respectivement trois mètres environ de front de rue sur la parcelle est et de cinq mètres sur sa voisine ouest, à l'échelle du parcellaire médiéval dont la moyenne à Genève se situait entre cinq et sept/huit mètres sur trente mètres de profondeur. En outre, l'exiguïté des deux parcelles d'origine s'explique vraisemblablement par le fait qu'entre le XII^e siècle et le début du XIV^e siècle, l'espace de la cour actuelle et du corps de logis du côté de la Treille était occupé par la cour du Château de Genève.

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, les propriétés correspondant à la parcelle actuelle vont évoluer de façon extrêmement complexe. Les événements socio-politiques qui eurent lieu à Genève ont eu un impact direct sur l'évolution des deux maisons. En effet, l'adoption de la Réforme en 1536, suivi du premier refuge huguenot ainsi que de la démolition des faubourgs entre 1530 et 1540 pour des raisons de sécurité, entraînèrent un accroissement considérable de la population à l'intérieur des murs. Tant et si bien, qu'on fut obligé de construire dans les cours et de faire disparaître les jardins. Au milieu du XVI^e siècle, la situation constructive de nos deux parcelles était la suivante: du côté du Bourg-de-Four, deux maisons en enfilade séparées par une cour et

prolongées sur la Treille jusqu'aux murailles de la ville, par ce qui restait du jardin originel; du côté de l'Hôtel-de-Ville, une maison prolongée d'une cour s'étendant d'un tenant de la rue aux murailles. Leur gabarit devait se situer entre deux et quatre niveaux sur un rez-de-chaussée. Toutefois, les maisons de la Genève médiévale avaient rarement plus de deux étages. Avec l'arrivée des réfugiés huguenots lors des premier et second refuges, le second consécutif à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, de nombreuses maisons furent surélevées. On obtenait en hauteur ce qu'on ne pouvait gagner en surface.

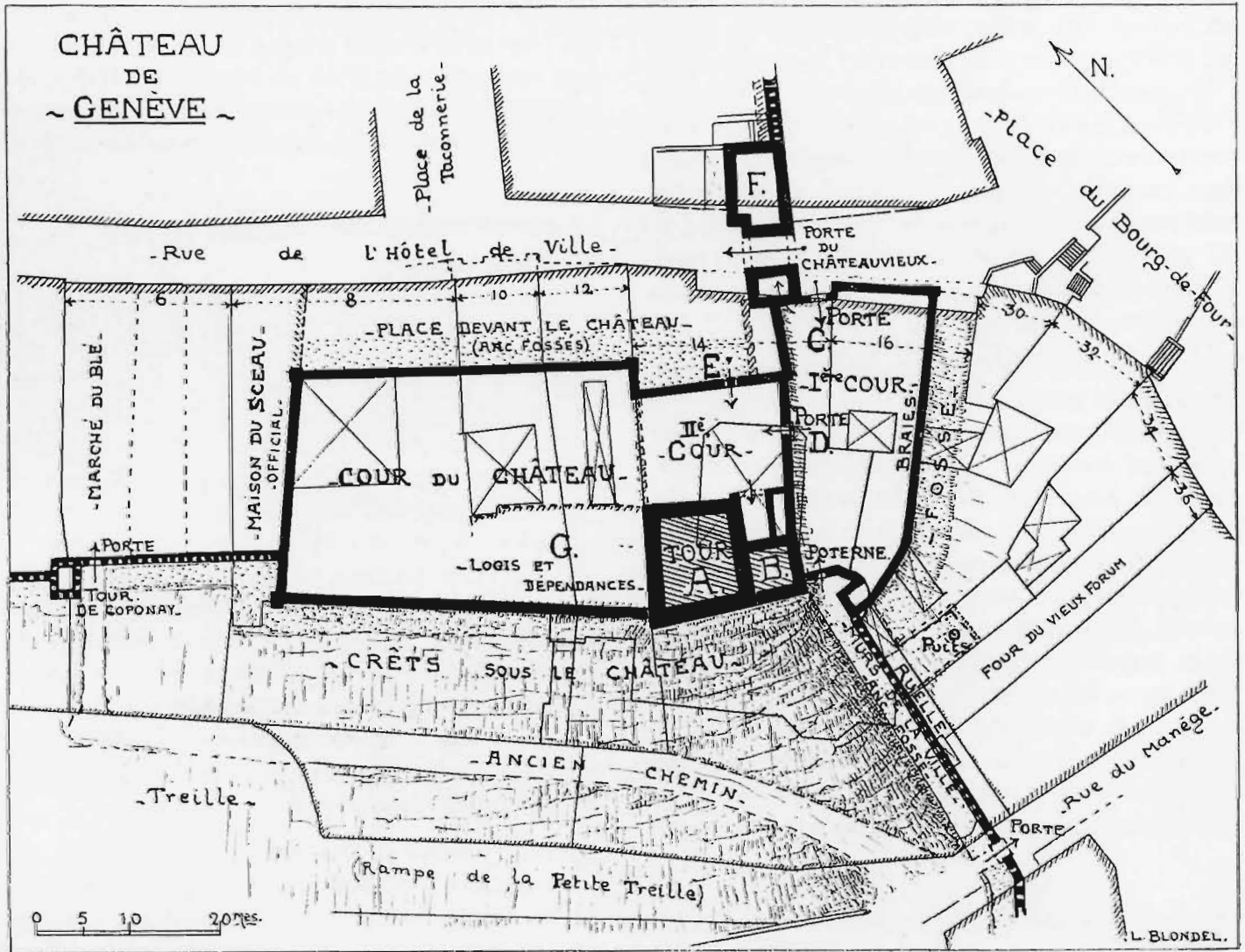
La construction de l'édifice actuel au XVIII^e siècle

Le « plan à vue », établi entre 1689 et 1697 par le notaire Deharsu, constitue le premier document graphique nous donnant une description assez précise de la morphologie de la parcelle. On peut y reconnaître les deux petites maisons en enfilade séparées par une cour, la première est propriété de Jacques Favre et la seconde de Léonard Humbert; celui-ci possédant également la grande maison située à l'ouest et l'une des deux cours qui précèdent le vaste jardin des deux parcelles s'étendant jusqu'aux murailles de la Treille. La petite cour intermédiaire apparaît déjà en mains d'Abraham Tonnet. On peut relever les petites tourelles des escaliers à vis situées à l'arrière des bâtiments du côté de la Treille, conformément à la tradition de l'architecture civile genevoise depuis le Moyen Age.

Léonard Humbert décédé entre 1689 et 1700, ses heirs vendent le 9 avril 1703 ses propriétés de la rue de l'Hôtel-de-Ville à Horace-Bénédict Turretini, Conseiller d'Etat, trésorier général de la République

et propriétaire avec son frère Etienne des deux parcelles voisines à l'ouest (actuels N^{os} 10 et 8 de la rue de l'Hôtel-de-Ville). Le 18 mai de la même année, Turretini constitue un acte de « nomination de compagnon » en faveur d'Abraham Tonnet. Cette procédure permettait d'éviter de payer deux fois les droits

de mutation lors de la revente rapide d'une propriété immobilière. Abraham Tonnet, marchand, banquier et bourgeois de Genève était associé à Turretini. Outre les avantages fiscaux, cet acte indique que les deux associés souhaitaient réunir leurs affaires géographiquement. L'édifice du N^o 8 de la rue de



l'Hôtel-de-Ville, connu sous le nom de « grande maison Turretini » avait été construit en 1616-1620, tandis qu'en 1621, son fils Bénédicte avait acheté la maison mitoyenne à l'est connue sous le nom de « petite maison Turretini ». Cette hypothèse pourrait être confirmée par l'existence d'un passage au niveau des caves, aujourd'hui condamné, entre l'actuel hôtel Tonnet et la maison mitoyenne du N° 10 de la rue. En outre, un second passage entre les deux demeures existe au premier étage dans le corps de logis sur rue.

Voici donc Abraham Tonnet propriétaire de l'ancien fonds Humbert, c'est-à-dire de l'essentiel de la parcelle actuelle, à l'exception de la petite maison Favre située à l'est de la parcelle, qu'il a acquise le 1^{er} juin 1705.

Très rapidement, Abraham Tonnet fait construire une nouvelle demeure sur la parcelle, convenant sans doute davantage aux besoins de représentativité liée à ses activités croissantes du négoce et de la banque. En arrière plan, on peut rappeler que le XVIII^e siècle a vu l'épanouissement économique de Genève, en dépit des troubles politiques. Dès les premières années du siècle, le commerce et la banque ont retrouvé leur santé tandis que s'affirme celle de la « Fabrique » – horlogerie, bijouterie – et qu'apparaît l'industrie des indiennes. Ce nouvel essor économique a profondément modifié le parcellaire médiéval. En effet, il n'était pas rare que les nouveaux hôtels particuliers conçus entre cour et jardin soient construits en réunissant plusieurs parcelles « en lanières » héritées du Moyen Age, tels que la

« grande maison Turretini » construite sur trois parcelles contiguës ou la maison Bonnet, bâtie durant les dernières années du XVII^e siècle à la rue du Marché sur quatre parcelles. Parallèlement, on assiste durant tout le XVIII^e siècle au rhabillage de façades continues en maintenant les structures intérieures d'origine médiévale, à l'image de ce qui fut réalisé à la place de la Taconnerie ou pour l'édifice du N° 26 de la Grand-Rue.

En effet, c'est entre 1705 et 1706 que s'est élevé le nouvel hôtel particulier du 12 de la rue de l'Hôtel-de-Ville qu'Abraham Tonnet reconnaît envers la Seigneurie en 1711. Le chantier de reconstruction ouvre dès le mois de juillet 1705. Le premier problème à résoudre concernait l'alignement de la nouvelle façade. Les autorités de l'époque avaient à cœur d'améliorer la qualité des espaces urbains et préconisaient les alignements des façades et l'uniformisation des gabarits. A cet égard, celui de la rue des Granges (1717-1743) constitue à Genève un repère important. En 1711, une commission fut chargée d'étudier et fixer les règles d'alignements afin de « par ce moyen faciliter le dessein qu'auroyent plusieurs particuliers de bâtir quatre à cinq maisons ». Ainsi le Petit Conseil demanda l'alignement de la maison Tonnet à celle de la « grande maison Turretini », même si la « petite maison Turretini » affichait un décrochement qui ne sera corrigé qu'après 1868.

Tonnet en confia la réalisation à Moïse Ducommun (vers 1667 au Locle – 1721 Genève), l'un des meilleurs architectes du moment. Il obtint sa maîtrise de maçon en 1692 à Genève. Si les archives l'appellent tour à tour maître-maçon, tailleur de pierre, architecte ou entrepreneur, comme la plupart

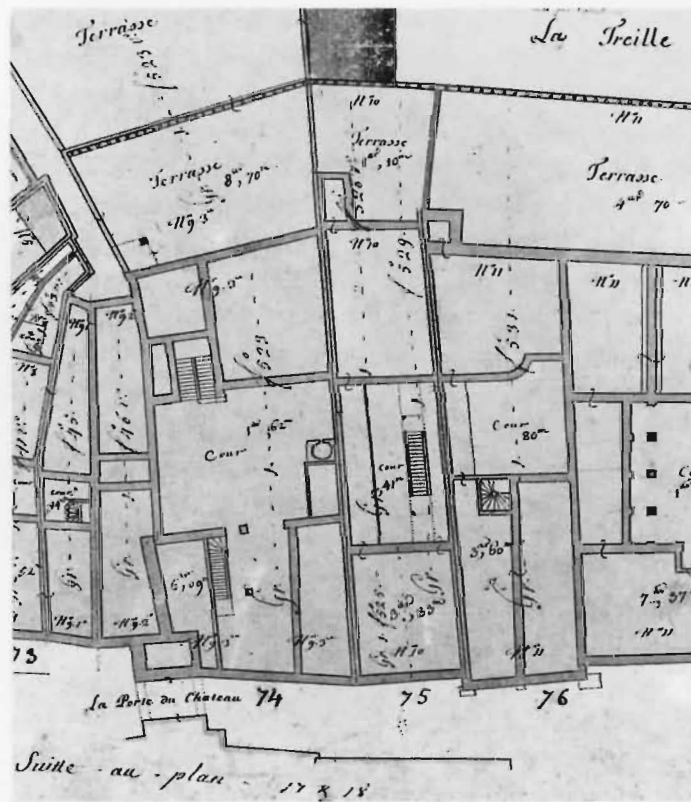
◀ Plan de Louis Blondel publié dans « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », Mémoires et documents de la société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1956, p. 50

des autres architectes de cette époque, il est néanmoins évident que Ducommun possédait une culture architecturale, ainsi que l'atteste l'inventaire de ses biens après décès qui répertorie douze livres d'architecture. Ces livres étaient sans doute des manuels classiques publiés en France depuis la seconde moitié du XVI^e siècle et dont certains, ouvrages d'Androuet du Cerceau, Louis Savot, Pierre Le Muet ou Augustin Daviler ont eu une large audience qui contribua à codifier les modèles typologiques français dont les architectes genevois se sont beaucoup inspiré.² La notoriété de Ducommun

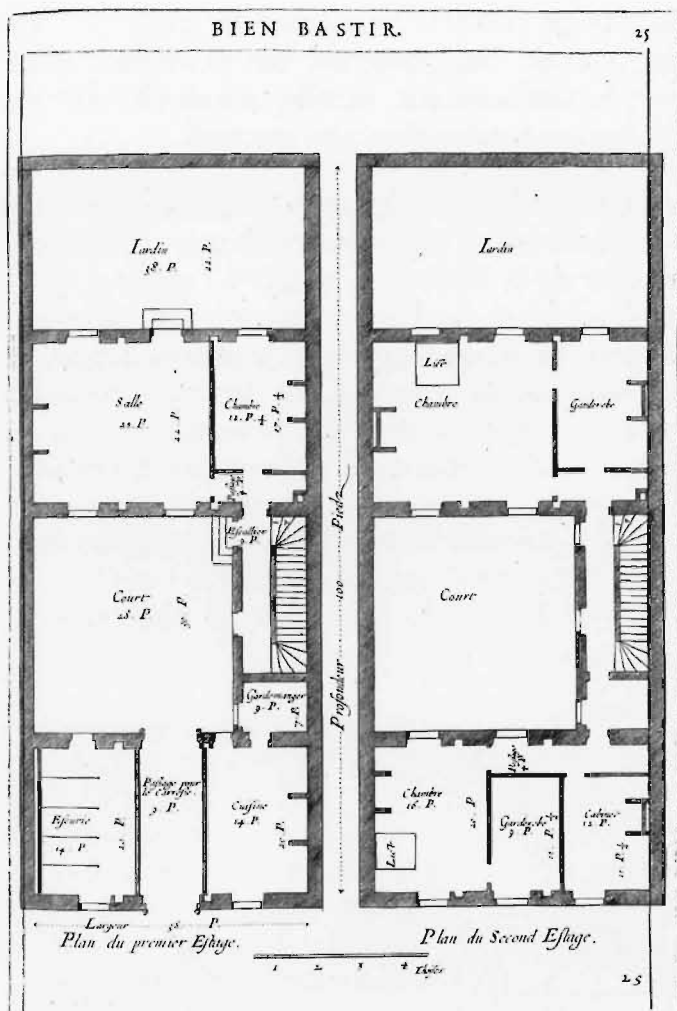
n'atteignit cependant pas celle des architectes français travaillant à Genève en même temps que lui, Jean Vennes ou Joseph Abeille.³ Néanmoins, il participa à la réalisation de l'ancien Hôpital général (actuel Palais de Justice), il fut l'auteur de la prison de Saint-Antoine, de la maison Jacques Eynard à la Fusterie (démolie au XIX^e siècle), des ailes sud et est de l'Hôtel-de-Ville, de la reconstruction du temple de Cologny. Il fut peut-être l'exécutant des plans de l'agence Mansart pour l'hôtel Buisson de la rue Calvin, « consultant » pour les travaux de la Treille, pour la cathédrale Saint-Pierre dont une des tours menaçait de s'effondrer, et pour les halles du Molard.

Les seuls documents graphiques de l'hôtel Tonnet dont nous disposons sont une gravure de Gardelle de 1728 environ et les deux relevés cadastraux Billon et Céard, respectivement de 1726 et 1837. La comparaison de ces documents permet de donner l'analyse typologique suivante.

Le plan Billon révèle une distribution claire de l'implantation de la nouvelle parcelle unifiée en quatre sections rectangulaires de surfaces similaires. L'étendue de la parcelle fut sans doute réduite du côté du jardin, en raison de l'aménagement de la promenade de la Treille qui eut lieu entre 1706 et 1713 et qui ne put se faire qu'en mordant sur les jardins des propriétés de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Le bâtiment apparaît divisé en deux corps séparés par une cour où se déploie l'escalier. La galerie de ce dernier, un étroit couloir, relie les deux corps de bâtiment. Si l'hôtel Tonnet n'a pas l'ampleur palatiale des hôtels Turretini, Buisson ou De la Rive, son organisation procède néanmoins des mêmes principes et a été conçue d'emblée comme un ensemble unitaire au sein duquel les espaces se définissent hiérarchiquement les uns par rapport aux autres selon les nou-



Plan Billon, 1726, l'hôtel Tonnet porte le numéro 75.
Archives d'Etat de Genève



Pierre Le Muet, *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1623, planche 25. Modèle susceptible d'avoir été utilisé par Moïse Ducommun

velles règles de l'hôtel particulier à la française. Ainsi le front de rue était communément réservé aux activités économiques et sociales, tandis que les pièces principales de la résidence étaient orientées sur le jardin, séparées de la rue par les espaces de services.

Le plan de l'hôtel Tonnet s'articule à partir de la cour, de laquelle on s'oriente dans le bâtiment. On y accède par un passage à travers une partie bâtie en front de rue et non par un portail monumental comme à l'hôtel Buisson. La cour joue le rôle traditionnel de cour d'honneur, quoique dans le cas présent, de manière réduite, et assure une distribution cohérente des différentes activités. L'art de Ducommun fut de réaliser le plan à la française sur une parcelle conditionnée par un parcellaire étroit d'origine médiévale. L'aile sur rue, de dimensions plus réduites, n'abritait sans doute pas uniquement les locaux de représentation de l'activité de Tonnet et les services, cependant les pièces qui la composent étaient de nature domestique (chambres à coucher, cuisines), alors que les pièces de réception (salons, salles à manger) étaient plus confortablement logées dans l'aile du côté de la Treille. La cour par ses dimensions réduites ne peut réellement exprimer un rôle d'apparat, lequel est néanmoins compensé par l'ampleur et la beauté formelle de l'escalier.

Concernant l'entrée, on doit remarquer que sa position n'est pas axiale comme on aurait pu s'y attendre. Sa position latérale permet à Ducommun de mieux asseoir son bâtiment sur la pente de la rue. L'adaptation du plan classique de l'hôtel urbain aux contraintes particulières des parcellaires est loin d'être exceptionnelle ainsi qu'en témoignent les solutions-modèles répertoriées dans les manuels d'archi-

10

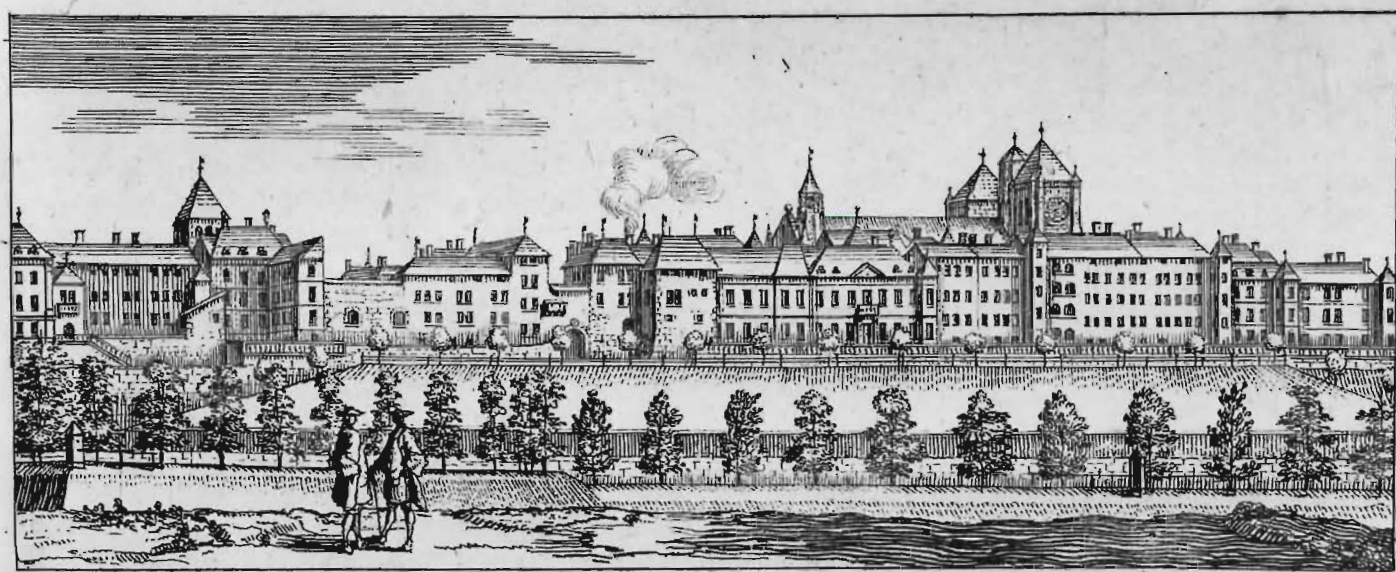
ecture français, celui de Pierre Le Muet en l'occurrence dont Ducommun s'est sans doute largement inspiré.

La plupart du système distributif originel des pièces, surtout de celles situées dans le corps de logis du côté de la Treille, demeure. Celui des rez-de-chaussée et premier étage atteste de la fonction d'apparat de ces étages, tandis que les deuxième et troisième étages abritaient certainement des pièces à destination plus privées: appartements du maître et de la maîtresse de maison. Depuis la création des appartements individuels au tournant du XX^e siècle, ces pièces ont trouvé tout naturellement une fonction identique à celle des premiers niveaux: salon sur la Treille et salle à manger sur la cour.

Si l'hôtel Tonnet a subi plusieurs transformations au cours du temps, on doit souligner que bon nombre

des décors intérieurs datent du XVIII^e siècle. Il s'agit des rosaces, des corniches, des cheminées et de leurs trumeaux en stuc, des lambris de menuiseries, des boiseries moulurées, des parquets.

Le corps de logis sur la rue a indubitablement subi des modifications plus importantes que son pendant du côté de la Treille. Il a supporté l'essentiel de la surélévation et de l'aménagement des logements séparés. Le rez-de-chaussée et le premier étage ont été détachés de l'appartement de l'autre corps de logis au niveau du bâtiment de liaison – large de moins de deux mètres, il fait pendant à l'escalier monumental – tandis que les deux niveaux supérieurs ont conservé le dispositif unitaire entre les deux corps de bâtiment. Les services ont été logés dans le corps de liaison, la cuisine sur la cour et deux chambres donnant sur la rue.



VUE DE LA TREILLE A GENEVE

L'hôtel Tonnet présente la particularité de sa « tour », adjointe au corps de logis sur la Treille, elle prolonge ainsi le salon à l'angle sud-est. On a vu plus haut que les maisons précédentes présentaient également chacune une tourelle qui renfermait l'escalier de distribution de la maison. Or, le bel escalier d'apparat à arcs rampants étant construit par Ducommun, il est intéressant de noter la restitution de cet élément sous une forme différente. De deux étages originels, la tour fut modifiée et agrandie au XIX^e siècle. Actuellement, c'est un véritable petit salon, annexe augmentée d'un balcon.

L'escalier d'apparat est incontestablement la pièce maîtresse de Ducommun. Il domine la cour de sa structure légère et élancée. Percé de grands arcs rampants et des doubles baies rectangulaires des loggias, sa structure est soulignée par la qualité de l'appareillage en molasse. Il témoigne de l'évolution des escaliers genevois qui s'orientent vers un besoin de confort et de clarté. Il illustre la transition amorcée à Genève au XVII^e siècle entre le viret médiéval obscur et l'escalier droit dont l'origine remonte à la Renaissance italienne. Ses rampes en ferronnerie ont vraisemblablement été remplacées au cours du XIX^e siècle.

Chacun des deux corps de bâtiment dispose de caves d'un niveau en sous-sol. On y accédait par deux trappons situés dans la cour au pied de chacune des façades et par une entrée percée dans le bâtiment de liaison.

L'ordonnancement des façades d'origine est très mal documenté. On ne dispose à cet effet que du plan Céard de 1837, qui est donc postérieur de 130 ans à la construction de l'édifice. Il fait apparaître le premier corps de logis sur rue de deux niveaux sur rez-de-chaussée et sur cour de trois niveaux, tandis que toute l'importance est donnée au second corps de logis qui affiche trois niveaux, la tourelle et le bâtiment de liaison n'en ont que deux. La composition des façades de Ducommun ne nous parvient qu'en examinant les niveaux inférieurs des façades sur cour et sur rue et l'escalier. Son style se résume dans la simplicité, la sobriété : justesse du dessin, mesure du décor, équilibre des proportions, des structures et des percements, déploiement de l'escalier. La façade sur rue a certainement été refaite au cours du XIX^e siècle, au moment de la surélévation qui reste très lisible par la différence des profils de la corniche par rapport aux bandeaux saillants qui hiérarchisent les étages et surtout par les tables en saillie lisses du dernier étage qui s'inscrivent en négatif et non en relief comme pour les étages inférieurs. L'ensemble est ordonnancé dans le rythme ternaire des ouvertures, horizontalement et verticalement, et est encadré par des chaînages d'angle. Dans cette composition rigoureuse, le décor reste très sobre : contrecœurs, tablettes, bandeaux profilés, encadrements plats, tables en saillie lisses insérées entre les ouvertures. Seul le socle est traité avec un peu plus d'emphase. L'appareil est en bossage continu au-dessus du soubassement en roche. Le matériau principal est la molasse, excepté un certain nombre de remplacements effectués en savonnière.

◀ Robert Gardelle, Vue de Genève depuis les Bastions, vers 1728, Centre d'iconographie genevoise. De gauche à droite devant la cathédrale : la façade uniformisée des deux maisons Turretini avec la tourelle de la « petite maison » ; l'hôtel Tonnet et sa tourelle ; la maison De La Rive

Evolution de la propriété du XVIII^e au XIX^e siècle

Abraham Tonnet ne jouit pas longtemps de son nouvel hôtel particulier. Le 3 novembre 1719, il le revendit à Pierre Rilliet (1677-1743), négociant à Paris et à Gênes. On ignore les raisons de cette vente, Abraham Tonnet avait-il des difficultés financières? Les sources restent muettes à ce sujet.

Dès lors, cet hôtel est resté en mains de la famille Rilliet. En 1743, c'est le fils de Pierre, Jacques Rilliet (1731-1804) qui en hérite. Celui-ci l'a transmis, en 1804, à sa fille, Marguerite Rilliet (1768-1856), épouse du capitaine Jean-François Revilliod (1760-1801).

La consultation des registres des habitants et des recensements permet d'établir qu'en 1755, la maison est divisée en deux appartements pour la famille Rilliet, répartis vraisemblablement entre rez-de-chaussée et premier étage, et deuxième étage et mansard. Les recensements suivants indiquent que dès le dernier quart du XVIII^e siècle, la maison était en partie louée à des membres des familles De la Rive et Pictet-Diodati.

En 1819, des travaux de nivellement sont entrepris au Bourg-de-Four. Ils ont entraîné une modification de la hauteur de la rue, afin de corriger la pente. Pour compenser le rabaissement qui en résulte en face de sa maison, Marguerite Rilliet-Revilliod obtient de la commission des travaux publics l'autorisation de placer une marche devant l'entrée de sa maison, de même qu'elle fait replacer le banc qui était à côté de l'entrée, appuyé sur le contrefort de la «petite maison Turretini». Ces éléments figurent au plan Céard.

En 1821, la maison est inscrite à l'assurance contre l'incendie, elle y est décrite comme comportant deux étages sur rez-de-chaussée.

En 1840-1841, Marguerite Rilliet-Revilliod entreprend des travaux de reconstruction du mur mitoyen de sa propriété avec celle de l'édifice du N° 14 de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Une allusion est faite à la possibilité de construire un troisième étage à sa maison. Toutefois, pour des raisons économiques, elle semble y avoir renoncé. Par contre, les galeries-balcons qui prolongent la tourelle sur la Treille furent édifiées à cette occasion. La gravure d'Antonio Fontanesi qui s'intitule «Promenades pittoresques à l'intérieur de Genève» de 1854 fait état de ces galeries, qui ont été fermées, à l'exception de celle du rez-de-chaussée, probablement lors de l'installation du musée par Gustave Revilliod dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

En 1857, s'effectue la liquidation et le partage de la succession de Marguerite Rilliet-Revilliod, décédée l'année précédente. Son fils, Philippe-Léonard Revilliod (1786-1864), directeur de l'hôpital, époux d'Ariane-Philippine De la Rive, hérite de la maison de la rue de l'Hôtel-de-Ville. La désignation qui en est faite dans l'acte notarié indique que la maison comporte toujours deux étages.

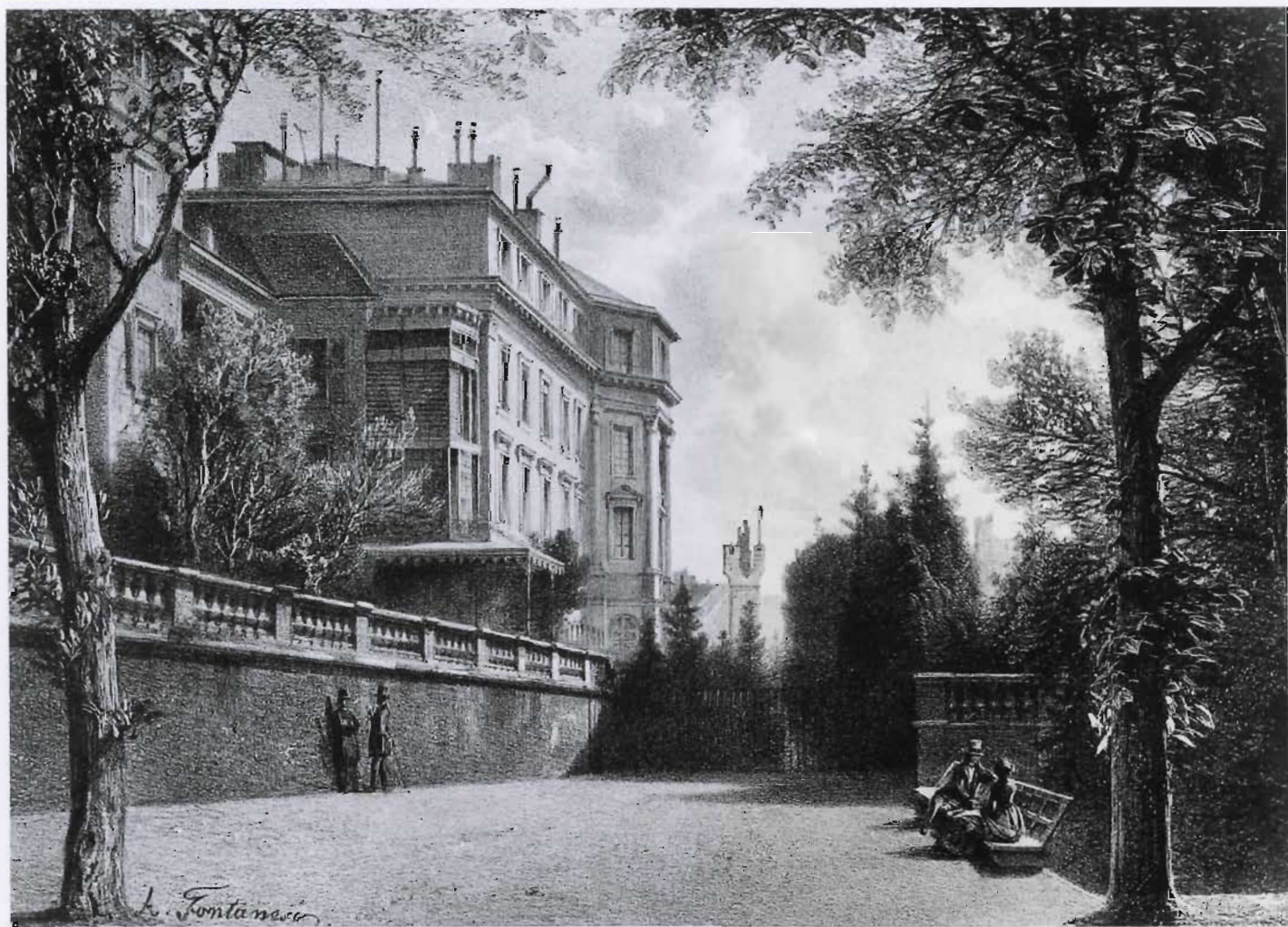
Philippe-Léonard Revilliod meurt le 2 mars 1864. Quelques semaines auparavant, il avait effectué une donation entre vifs par laquelle son fils, Gustave-Philippe Revilliod (1817-1890) héritait du domaine de Varembe et de l'ancienne maison Tonnet. La description de la maison fait état de la surélévation.

► Antonio Fontanesi, Promenades pittoresques à l'intérieur de Genève, 1854, gravure N° 4, Centre d'iconographie genevoise

C'est sans doute lors de cette opération que l'ensemble des ferronneries, garde-corps, balustrades des balcons et des galeries, rampes de l'escalier ont été remplacées.

Ces deux actes nous donnent les dates extrêmes pour la surélévation qui a dû se situer donc entre 1857 et 1864. Cependant, un détail d'une « vue à

vol d'oiseau de Genève » par A. Guesdon datée de 1858, permettrait de la dater de 1857. En effet, la façade sur la Treille apparaît augmentée d'un étage et de combles nouveaux dépassant la tourelle, qui semble encore avoir conservé la physionomie qu'elle avait sur la représentation de Fontanesi en 1854. L'agrandissement de la tourelle et celui du bâtiment de liaison ont vraisemblablement été réali-





ETUDE DE
M^r VIVIANE J. MARTIN
JURISTE



▲ Heurtoir en bronze figurant Neptune entre deux chevaux marins nains. Copie libre d'un motif vénitien exécutée au XIX^e siècle. Avant dépose et restauration. Actuellement conservé au Musée Ariana

◀ Porte d'entrée en chêne, panneaux moulurés et décorés de clous et de rosaces en bronze. Au-dessus, imposte en fer forgé au monogramme de Gustave Revilliod. Au centre, heurtoir en bronze figurant Neptune (copie). Etat après restauration

sés lorsque Revilliod aménagea son musée, soit aux environs de 1866. Un plan des deux maisons Turretini voisines, datant de 1868, fait apparaître un plan masse de la maison Tonnet sur lequel la superficie de la tourelle telle qu'elle existe aujourd'hui est déjà indiquée. Les limites exactes de cette extension ont également été reportées sur le cadastre de 1891.

La première représentation de la nouvelle façade sur la rue est un détail du tableau d'Albert Durade, daté de 1868, et qui reproduit la « petite maison Turretini ».

Les archives Revilliod font état d'importants travaux intérieurs réalisés dans le courant de 1863. Il semble que ces travaux soient liés à l'aménagement du futur musée que Gustave Revilliod projette de réaliser dans son hôtel particulier pour exposer sa collection d'objets d'art très diversifiée. Celui-ci ouvrira dès 1866. Si ce musée jouit d'une réputation certaine, aucune description qui aurait pu révéler son organisation n'a été retrouvée. Il semble qu'il ait occupé toute la maison selon les annuaires genevois qui enregistrent en 1879 le musée et ses deux concierges. Fortuné, célibataire, Gustave Revilliod ne réalisa son musée Ariana qu'une dizaine d'années plus tard. Décédé en 1890, il légua la totalité de ses biens à la Ville de Genève.

C'est à Gustave Revilliod que l'on doit la très belle porte d'entrée en chêne, ornée de panneaux aux robustes moulures, de bases de colonnes, de clous et de rosaces en bronze. L'imposte en ferronnerie porte ses initiales entrelacées. La pièce maîtresse de cette porte est le remarquable heurtoir en bronze figurant Neptune, nu, brandissant un trident – aujourd'hui disparu – de son bras droit, debout entre deux

chevaux marins dont les corps naissent d'une coquille Saint-Jacques et s'incurvent en rinceaux d'acanthé. Cette sculpture semble être une copie⁵ libre, exécutée au XIX^e siècle, d'un motif vénitien dont il existe plusieurs exemplaires et dont le modèle a été attribué à Alessandro Vittoria,⁶ sculpteur et fondeur (1525-1608) actif à Venise, Padoue, Vicence et Vérone.

Les ultimes interventions

Lorsque la Ville de Genève entre en possession de la maison Tonnet le 19 janvier 1891, le musée Revilliod est déjà installé à l'Ariana depuis 1887. Sa fonction première de maison d'habitation a pu donc être retrouvée.

Paradoxalement les sources à disposition ne nous renseignent guère sur la nature des aménagements qui ont conduit à la création des appartements individuels à chaque étage.

Plusieurs réparations successives ont été réalisées, sans toutefois qu'on ait les détails de ces interventions. En 1929, la façade fut réparée. Les substitutions de matériaux datent vraisemblablement de cette époque. En 1935, des transformations d'appartements sont entreprises parallèlement à l'installation du chauffage central dans tout l'édifice.

La prochaine intervention d'envergure est la restauration actuelle, achevée depuis deux ans et qui figurerait au programme des travaux depuis 1981.

Ce texte est très largement redevable du rapport historique écrit en 1986 et revu et corrigé en 1989 par Bernard Zumthor, Conseiller en conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève de fin 1983 à mi-1992 et dont de larges extraits sont tirés. Les dépouillements de sources d'archives ont été effectués par Anastazja Winiger.

Notes

¹ cité in Louis Blondel, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, p. 78.

² La bibliothèque de Jean-Louis Bovel fils (1725-1754) léguée en 1775 à la Bibliothèque publique et universitaire en témoigne (Archives d'Etat de Genève, acte du 31 mai 1775 passé chez le notaire R.G.J. Prévost). En effet, plus de cinquante livres et traités d'architecture, dont ceux cités plus haut, y sont répertoriés.

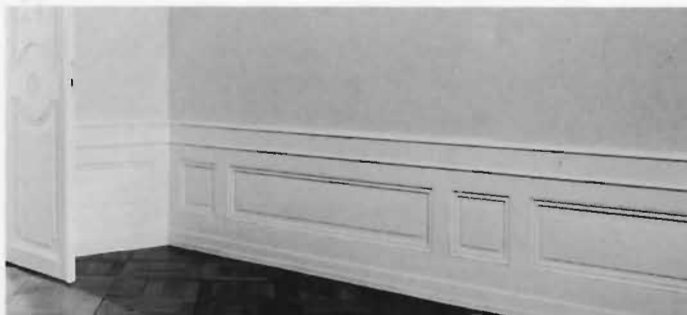
³ Jean Vennes réalisa le Temple de la Fusterie (1713-1715) et l'Hôpital général dès 1709, tandis que Joseph Abeille éleva l'hôtel de Jean-Antoine Lullin à la rue de la Cité en 1706.

⁴ B. Roth-Lochner et L. Fornara, « Note sur l'hôtel Buisson », dans *Genava*, n.s., XXX, 1982.

⁵ étude réalisée en 1991 par Alain-Roger Gambin, historien de l'art.

⁶ cf Planiscig, « Die Bronzeplastiken », dans Bossert, *Geschichte des Kunstwerbes*, VI, 1935, pl. VIII, p. 96. Cet auteur a repéré de semblables heurtoirs aux palais Pisani et Lezze à Venise ; et H. Landais, *Les bronzes italiens de la Renaissance*, PUF, Paris, 1958, pp. 58 et 118, pl. XXIX, le Kunsthistorisches Museum de Vienne possède un marteau de porte semblable. L'attribution du modèle à Alessandro Vittoria repose sur la comparaison du « Neptune » avec le « Saint Jérôme » de l'église des Frari.

Le Isabel Gardner Museum de Boston possède une statue semblable au motif de la porte Revilliod (information aimablement communiquée par le Professeur André Corboz).



La restauration 1989-1990

Si l'étude historique a permis préalablement à toute intervention sur l'édifice d'en connaître les principaux développements constructifs au cours du temps et d'établir un projet de restauration qui s'est adapté au bâtiment, des études supplémentaires et de différentes natures se sont avérées nécessaires afin de compléter les sources historiques et surtout d'affiner notre connaissance de cet édifice.

Ainsi les analyses dendrochronologiques¹ ont permis de confirmer la date de construction de l'hôtel en 1705, ainsi que celle de la surélévation en 1857.

Les fouilles archéologiques ont également corroboré ces étapes, de même qu'elles ont confirmé l'extension de la tourelle sur la Treille. En revanche, aucune trace du château du Bourg-de-Four, selon la situation établie par Louis Blondel, n'a été retrouvée. Elles ont probablement disparu lors du chantier de construction de l'hôtel Tonnet et au moment de la reconstruction du mur mitoyen avec l'hôtel De la Rive en 1840.

Les sondages statiques ont révélé le bon état de conservation des têtes de poutres des solivages des planchers, qui n'ont ainsi pas dû être renforcées. Aucune intervention sur les plafonds et les parquets n'a dû être entreprise.



Façade de l'hôtel donnant sur la Treille, vue après restauration

Les analyses du restaurateur ont livré les informations chromatiques des boiseries et des molasses des façades et de l'escalier, qui ont guidé notre démarche pour la remise en couleurs de ces éléments.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de telles études préalables, recommandées par la Charte de Venise de 1964,² qui évitent des erreurs d'interprétation et d'intervention souvent fatales aux édifices historiques. Elles fournissent une documentation complète sur l'état de notre connaissance d'un édifice, établissent sa valeur patrimoniale et le rendent signifiant de l'histoire de la civilisation qui l'a produit. En outre, elles permettent une restauration circonspecte respectant la substance originelle de l'édifice à léguer à la postérité.

La restauration

La nature des interventions contemporaines peut désormais s'inscrire de manière réversible et lisible, de façon à ce que les générations futures puissent à leur tour décrypter les différentes phases constructives de l'édifice et rajouter leur strate tout en conservant au maximum l'authenticité de l'édifice.

En l'occurrence, la strate rajoutée à l'édifice par les architectes Max Ehrensperger et Claude Malinjud a consisté principalement à aménager les combles du XIX^e siècle, restés jusqu'alors à l'état de greniers, en deux appartements supplémentaires non cloisonnés, laissant aux futurs locataires la liberté d'aménager des zones d'habitation dans ces volumes variés et ouverts, tandis que l'appartement unique des étages a été scindé en deux. L'état locatif de l'édifice a ainsi été démultiplié, alors qu'on a renoncé à l'installation d'un ascenseur, prévu dans le programme initial, qui aurait sans aucun doute causé de graves dommages

à l'authenticité de l'édifice. La double porte sous l'auvent dans la cour donnait, à l'époque, accès aux caves du côté de la rue. Dans le mur mitoyen avec l'édifice N° 14 de la rue, ne subsistaient que les traces de l'ancien escalier. Il a été reconstruit. Le second escalier d'entrée à ces caves, construit postérieurement et accessible par une trappe dangereuse pour les usagers, a été supprimé. Chaque palier distribue dorénavant deux appartements, auxquels on accède par les portes d'origine, l'une étant la porte principale du côté de la Treille, l'autre la porte de service du côté de la rue. Afin de garantir au maximum le maintien de la typologie d'origine, les décors de lambris de menuiseries, les boiseries et les nouveaux locaux sanitaires – cuisines et salles de bains – ont pris place dans le bâtiment de liaison, qui était à l'origine un couloir de distribution et qui avait au cours du temps déjà été aménagé en cuisines. La nouvelle fonction locative de l'étage des combles a impliqué la surélévation du bâtiment de



liaison, qui a été réalisée en plots de ciment, pour permettre la création des sanitaires et des cuisines.

En outre, l'appartement du rez-de-chaussée du côté de la Treille, qui avait été réuni à celui du premier étage par un escalier situé dans la première pièce d'entrée, a retrouvé son état initial par la suppression de cet élément.

Les renforts statiques ont été limités à la cage de l'escalier, dont l'état du pilier des loggias sud, supportant toute la charge statique de celles-ci, présentait un état de conservation plus que précaire et un affaissement, qui avaient nécessité la mise en place au XX^e siècle d'un système de renforcements métalliques latéraux aussi inesthétique qu'efficace.

La charpente a été réparée ponctuellement, tandis que les épaisses solives des caves ont été renforcées à l'aide d'un procédé de fibre de verre et de résine qui offre l'avantage d'une intervention *in situ*. La couverture a été totalement refaite avec des ardoises anciennes récupérées et la ferblanterie renouvelée en cuivre. L'aménagement des combles en appartements a impliqué la création de sept petites lucarnes.

Le décrépiage du mur mitoyen avec l'hôtel du N° 10 de la rue de l'Hôtel-de-Ville a permis la découverte de ses structures en colombages, éléments qui étaient déjà lisibles sur le plan Céard de 1837. Toutefois, une énigme révélée par l'analyse dendrochronologique subsiste. En effet, cette analyse date les colombages de ce mur des troisième et quatrième étages de la phase de construction de l'hôtel, soit 1705. Or l'on sait avec certitude, que la surélévation date du milieu du XIX^e siècle. Dès lors, la seule hypothèse possible est celle du réemploi d'éléments de la charpente des combles d'origine.

Le fait que la même analyse indique une datation unique, 1856-1857, pour l'ensemble des charpentes des deux corps de logis pourrait corroborer cette hypothèse.

Si la plupart des pierres de taille, molasse d'origine et remplacements en savonnière, étaient en bon état de conservation sur les façades sur cour et sur rue, et ont pu être brossées ou légèrement ravalées, par contre, celles des façades de la tourelle sur la Treille présentaient un tel état de dégradation, qu'il fallut quasiment reconstruire la totalité des assises en molasse. Les molasses du mur d'échiffre de l'escalier ont été soigneusement démunies des nombreuses couches de badigeons et peintures qui les recouvraient et qui en altéraient la perception. Ainsi les

nombreuses marques de tâcherons³ ont ressurgi, de même que les traces anciennes de l'outil.

Les analyses de la molasse effectuées par un restaurateur⁴ ont permis de confirmer l'étape de rénovation de 1929 (ravalement et remplacements en savonnière, notamment des encadrements de fenêtres) et surtout de relever les différentes étapes chromatiques appliquées sur les façades. La façade sur rue présentait des traces de badigeon ou de peinture trop fragmentaires pour permettre l'établissement d'une quelconque hypothèse chromatique relative à l'ensemble de la façade. Par contre, les façades sur cour présentaient dans leurs parties inférieures – les deux premiers niveaux – des traces d'un recouvrement relativement ancien de couleur ver-



dâtre. Cette information a guidé l'application d'une peinture minérale perméable à la vapeur d'eau de couleur molasse qui recouvre les façades sur cour, y compris les surélévations de 1857 et 1989. Ce traitement produit un effet esthétique uniforme qui n'altère aucunement la perception des différentes étapes, dont les matériaux ressortent de manière très explicite. Le mur d'échiffre et la paillasse des marches de l'escalier présentaient plusieurs couches picturales. La première répertoriée se composait d'un badigeon blanc à la chaux, appliqué uniformément sur toute la surface. Cette étape était vraisemblablement contemporaine des plafonds à solives peints en gris bleu des paliers. Sur ce badigeon blanc, une couche ocre jaune à l'huile avait été posée, avec un soubassement peint en noir, souligné d'un large filet rouge. Une deuxième couche d'ocre jaune était présente, mais avec un soubassement brun. Le choix de la couche contemporaine s'est porté tout naturellement sur l'étape originelle, correspondant à la couleur molasse des premiers



Façade de l'hôtel sur la Treille, état de la molasse très dégradée de la tourelle, avant restauration



- ◀ Vue générale des toitures, état après restauration
- ◀◀ Cour intérieure, cage d'escalier d'origine, état après restauration
- ◀◀◀ Cour intérieure, cage d'escalier d'origine avec renforts statiques, état avant restauration



Salon de l'appartement du rez-de-chaussée, côté Treille, après restauration



Salle à manger de l'appartement du 2^e étage, côté Treille, après restauration

niveaux des façades sur cour. Ainsi une peinture minérale blanche, légèrement cassée, a été appliquée de façon uniforme sur les molasses du mur d'échiffre, ainsi que sur le mur mitoyen.

La restauration des intérieurs de l'édifice s'est attachée à maintenir le maximum de substance originale parvenue. Il s'est agit principalement de réparer les parquets – le magnifique parquet de l'appartement du premier étage de la Treille a été remis à jour par la suppression du récent parquet en mosaïque – de réparer les boiseries et les rosaces des plafonds. Certaines rosaces ornant les lambris du grand salon du rez-de-chaussée du côté de la Treille ont dû être reconstituées sur la base de celles existantes.

La remise en couleur des lambris de menuiseries s'est inspirée des résultats des analyses du restaurateur. Ceux-ci faisaient état de nombreuses couches de peinture successives, uniformes la plupart du temps, mais pas toujours – ainsi certains lambris étaient restés dans un premier temps à l'état naturel – qui avaient été appliquées dans chaque pièce. Etant donné les nombreux traitements successifs observables et en raison de la difficulté d'établir des coordonnées chronologiques précises, les références à un ou des états antérieurs concernant une dominante chromatique plutôt qu'une couche particulière. Ainsi le traitement uniforme par étage a été adopté, correspondant à chaque dominante chromatique et a permis de rationaliser la mise en œuvre. Le rez-de-chaussée et le premier étage ont été recouverts d'une peinture vert pastel, le second étage de rose, et le troisième étage de gris. Les cheminées ont été réparées et remises en fonction. Le charmant trumeau qui décore la cheminée du petit salon de la

toiture de l'appartement du premier étage du côté de la Treille a été soigneusement restauré. Il s'agit d'un *putto* se détachant sur un ciel peint dans la veine rococo.

Les installations techniques, chauffage et électricité, ont été réactualisées. Les canaux de distribution de l'électricité ont été fixés en apparent au-dessus des soubassements en bois de façon à ne pas porter atteinte aux murs anciens.

L'ensemble des ferronneries du XIX^e siècle ont été réparées et repeintes, de même que les menuiseries, et notamment les fenêtres anciennes à guillotine. Les heurtoirs de portes ont été restaurés⁵ et reposés, à l'exception toutefois du magnifique heurtoir de la porte d'entrée de l'immeuble qui a été remis au musée Ariana, en vue de son exposition dans la salle dédiée à Gustave Revilliod, tandis que, pour des motifs de sécurité, une copie en bronze a été exécutée.

Les surprises de Gustave Revilliod

La restauration de cet édifice nous a réservé d'agréables surprises laissées par Gustave Revilliod. Personnage original, amateur d'art doté d'ambitions – ô combien philanthropiques –, grand voyageur, épris de littérature et d'histoire, c'est à deux reprises, en juillet 1989 et en avril 1990, que Revilliod s'est adressé à nous, lorsqu'au cours des travaux de restauration de cet édifice, deux niches dissimulées dans les murs furent fortuitement mises à jour. La première était située dans le bâtiment de liaison au troisième étage dans le mur de la cuisine du côté de la cour et datait du mois de septembre 1857; la seconde, du 7 juillet 1872, dans une ancienne armoire murée au deuxième étage du corps de logis



Salon de l'appartement du 1^{er} étage, côté Treille, avant restauration



Salon de l'appartement du 1^{er} étage, côté Treille, après restauration

sur la rue, dans la chambre qui fut habitée durant vingt ans par le frère de Gustave Revilliod. Le contenu de ces niches – des bouteilles de vin et deux verres, des journaux du jour, des pièces de monnaies, des ouvrages historiques, des recueils de poésies, des biographies, dont certaines traduites par Revilliod lui-même, des photographies de la famille Revilliod réunies en un petit album⁶ – a été remis au musée Ariana. Chacune des niches était munie de plusieurs manuscrits que Revilliod avait écrit à l'intention des générations futures. Cette démarche originale et qui nous informe sur l'étonnante personnalité de Revilliod mérite la reproduction d'un de ses textes

« A mes Successeurs »

Mes chers Successeurs ! je puis vous donner ce titre, car il me paraît hors de doute que quand vous lirez ces lignes, quelque soit la longueur de l'existence que Dieu me réserve, j'aurai depuis longtemps disparu de ce monde ; donc mes chers successeurs, il m'est arrivé plusieurs fois dans ma vie de voir détruire d'antiques bâtiments, habitations de ceux que j'aime, et de ceux qui les avaient précédés ici-bas, et ceci n'a jamais été sans le désir de savoir par un moyen quelconque l'histoire de ces demeures témoins muets de tant de choses ! Que n'aurais-je pas donné pour qu'un génie familier s'échappant du sein d'une de ces vieilles murailles au moment où elle s'écroulait sous le marteau du démolisseur m'ouvrît de sa baguette magique le livre du passé ; est-il besoin de vous dire que ce souhait n'a jamais été accompli, et que les feuillets du sombre volume sont restés fermés à mes yeux. Ce qu'on n'a pas fait pour moi, je veux le faire ici pour vous en vous exposant brièvement l'histoire de la présente maison ; je vous dirai après qui nous sommes qui la possédons

et sommes destinés à l'habiter ; chacun de nous en gens qui savent vivre, vous laissera sa carte de visite, enfin vous trouverez l'énumération de quelques petits présents, lesquels je vous offre mes chers Successeurs, comme souvenirs de ma bien-aimée Ville et République de Genève que Dieu conserve, et comme un gage de mon amitié pour vous.

Gustave Revilliod

Varembé, ce 15 septembre 1857.

La présente maison est entrée dans la famille de ma grand'mère paternelle dans l'année 1732, ayant été achetée à cette époque par son grand-père Pierre Rilliet, l'un des quatorze enfants du Syndic Robert ; il l'acquit d'un notaire Abraham Tonnet, lequel la possédait depuis 1711, la maison venait d'être rebâtie, la partie du moins qui donne sur la rue, car j'ai lieu de croire que les deux corps de logis, celui de la rue et celui de la terrasse, appartenaient autrefois à deux propriétaires différents, et n'ont été reliés par le corridor de la cour, que postérieurement à l'achat de Pierre Rilliet en 1732. Pierre Rilliet mourut en 1743, laissant deux fils, Ami qui ne se maria pas, et qui après avoir passé quelques années en Angleterre à la tête d'une maison de commerce, revint à Genève où il devint successivement Auditeur, puis Syndic de la République ; il habitait, m'a-t-on dit, l'appartement du rez-de-chaussée de la maison, dont il était propriétaire commun avec son frère Jacques qui avait épousé Suzanne Plantamour. Jacques Rillet, mon arrière grand-père, eut quatre enfants, une fille Suzanne, ma très aimée grand'mère de la Rive, femme de François de la Rive, morte en 1795, mère de ma mère, Ariane de la Rive, un fils Philippe, marié à Paris où il a vécu et où il est mort en 1845, ne lais-

sant qu'une fille (la Baronne de la Tour du Pin), un fils Pierre, mort à Naples sans alliance, et ma grand' mère paternelle Marguerite Rilliet, femme de François Revilliod, laquelle nous avons eu le chagrin de perdre le 3 Novembre dernier 1856, elle s'est éteinte près d'atteindre sa 90^e année.

Depuis 1732, époque où la maison numéro 75, entra dans la possession de Pierre Rilliet, elle n'a pas cessé de servir d'habitation à sa descendance, elle ne soit pas vendue, et Dieu aidant, ne se vendra pas de sitôt. Elle pensa cependant, selon ce que m'a raconté mon père, passer à la fin du siècle dernier entre des mains étrangères; notre pauvre république genevoise, en proie aux saturnales révolutionnaires se débattait péniblement sous les coups de la démagogie, ses magistrats hommes droits et intègres avaient été fusillés ou étaient dans l'exil; mon arrière grand'oncle le Syndic Ami Rilliet était mort à Begnins au dessus de Nyon banni de sa ville natale, son frère Jacques mon arrière grand'père paternel, et mon grand'père maternel de la Rive y vivaient sous le coup de condamnations capitales. Mon arrière grand'père incertain, s'il lui serait jamais permis de revenir dans ses foyers, fut sur le point de vendre la maison qu'il avait héritée de son frère; le prix singulièrement bas qu'on lui offrit (18 000 francs) le retint, et ainsi il nous est devenu possible à nous ses descendants d'habiter après lui ce berceau de nos pères.

A la mort de Jacques Rilliet, arrivé en 1804, son fils Pierre et sa fille de la Rive l'ayant précédé dans le tombeau, son fils Philippe étant fixé à Paris, la maison de la ville et le domaine de Varembe où nous habitons tous, échurent par suite d'arrangements de famille à sa fille Marguerite, veuve de Jean François

Revilliod, mère de mon père et tante de ma mère Ariane de la Rive.

Ma grand'mère ayant depuis plus de vingt ans abandonné la propriété de Varembe à mon père, s'était retirée dans sa maison de la ville, dont elle habitait le second étage. Elle s'est éteinte comme je l'ai dit plus haut le 3 Novembre dernier; à sa mort mon père à ma demande a bien voulu, moyennant 70 000 francs, se charger de la maison de sa mère, laquelle il a fait réparer et embellir, prolongeant les pavillons de la terrasse au niveau de la maison voisine (de la Rive) et faisant de ce qui n'était que greniers et chambres vides un étage qui sera j'espère ma demeure. C'est celui où se trouve la présente cachette. Si vous deviez, vous qui lirez ces lignes, être mes contemporains au lieu de mes successeurs, je vous dirai chers et aimés, faites des vœux pour que les jours de la Providence me donnera d'y passer, soient paisibles s'il se peut, pas trop semés d'épreuves, qu'en ceci cependant soit la volonté de Dieu qui soit faite et non pas la mienne!

Gustave Revilliod
15 septembre 1857»

Suivent une notice relative aux maisons contiguës à l'hôtel Tonnet et une liste des souvenirs laissés par Revilliod, documents datés du 27 septembre 1857.

Comme l'étude historique à partir des sources d'archives l'a démontré, le texte de Revilliod contient quelques inexactitudes, même s'il nous confirme plusieurs faits. S'il fait remonter l'achat de l'hôtel Tonnet à 1732, et à 1727 dans le manuscrit du 7 juin 1872 – dans lequel par ailleurs il date la construc-

tion de l'hôtel Tonnet de 1720 – l'acte de vente remonte en réalité au 3 novembre 1719. La date de 1711 qu'il donne pour la construction de l'édifice fait référence à la reconnaissance envers la seigneurie qu'Abraham Tonnet effectua cette année-là. L'appartenance des deux corps de logis à des propriétaires différents jusqu'en 1732 est démentie par les documents d'archives qui, dès 1705, n'attestent qu'un seul propriétaire, et par le cadastre Billon de 1726. En revanche, la création du « corridor de la cour » après 1732 est plausible s'il s'agit de l'élément de liaison entre les deux corps de logis. En effet, sur le plan Billon, cette partie de l'ensemble apparaît comme une structure légère. Sa construction plus tardive en maçonnerie expliquerait son avancée par rapport à l'axe des fenêtres d'angle des façades étroites de la cour et le raccord au moyen des chanfreins.

Les autres manuscrits sont écrits dans le même esprit. Celui du 7 juin 1872 fait état de sa résolution de créer « un musée que les Genevois et les étrangers pussent visiter librement et où je me suis efforcé de réunir les œuvres d'art les plus admirées que nous ont laissées les siècles passés, particulièrement celles qui font la gloire de la ville de Genève ayant été produites par des artistes ses enfants ».

La présente restauration, effectuée dans les règles de l'art, témoigne de l'intérêt que la Ville de Genève, au nom de la collectivité, porte à son patrimoine architectural. Indispensable témoin tangible de notre histoire, repère symbolique et poétique qui atteste de notre hérité collective, le patrimoine architectural matérialise également l'identité du lieu et du cadre de vie de nos générations passées. C'est à ce titre, que l'on se doit de se donner les moyens de la sauvegarde du patrimoine architectural afin de le

transmettre à la postérité dans toute la richesse de son authenticité. Car, comme l'a si bien écrit Bernard Zumthor,⁷ « une société qui laisse s'affadir et s'éteindre sa culture est condamnée à ne devenir que la caricature mécanique d'elle-même ». Or, comme chacun sait depuis Malraux, « une culture qui s'appauvrit renforce ses intolérances ».

Martine Koelliker

Conseillère en conservation
du patrimoine architectural
Département municipal des
affaires culturelles

Notes

¹ La dendrochronologie est une méthode de datation scientifique qui permet de déterminer la période durant laquelle un arbre a vécu et de préciser son année d'abattage ou plus précisément encore la saison d'abattage du bois (Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon).

² Charte internationale écrite en 1964 lors du II^e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques qui définit les principes essentiels à la conservation et à la restauration des monuments.

³ signature du tailleur de pierre, qui permettait au maître d'œuvre d'identifier l'auteur de l'ouvrage et d'évaluer la quantité et la qualité du travail fourni, en vue de l'attribution d'un salaire. Pour de plus amples informations, voir les articles de Théo-Antoine Hermanès et Lise Barde, Atelier de restauration Crephart, dans *Saint-Pierre Cathédrale de Genève, Chantiers et décors*, Genève, 1991.

⁴ Atelier de restauration Saint-Dismas, dirigé par Eric Favre-Bulle. En outre ce chantier de restauration a été suivi ponctuellement par Mauro Riva, conservateur adjoint des monuments.

⁵ par le laboratoire de restauration du Musée d'art et d'histoire.

⁶ dans lequel figure également le portrait de son fidèle intendant, Godefroy Sidler, qui joua un rôle important lors de la construction de l'Ariana, dont il assumait la direction à la mort de Revilliod.

⁷ « Conserver le patrimoine. Pourquoi – pourquoi pas? », dans *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Band 48, 1991, pp. 93-95.

Les architectes

Le concept général du projet a tenu compte de la qualité architecturale et historique du bâtiment, et des impératifs de rentabilité.

Il s'agissait à la fois de sauvegarder un édifice, tout en améliorant la qualité de l'habitat, et ceci sans altérer la typologie des appartements.

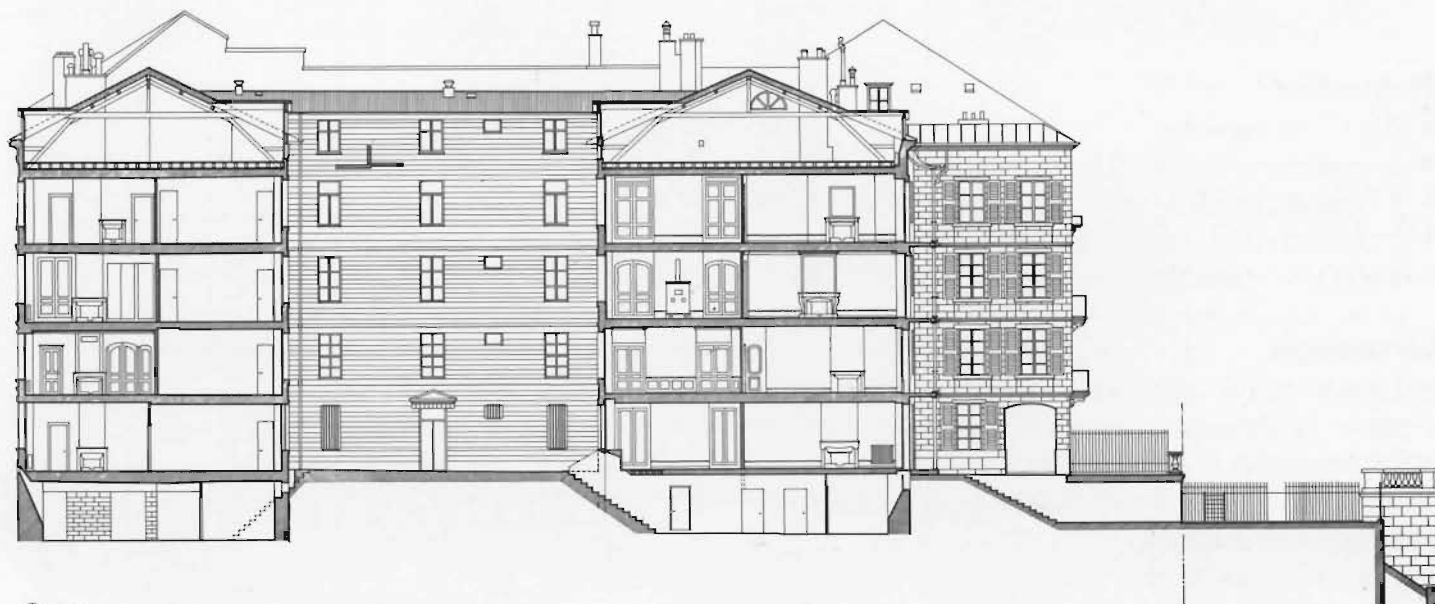
Le parti adopté a été de faire deux logements par étage, les sanitaires et les cuisines étant situés dans un bâtiment de liaison qui lui, sauf la façade, ne présentait pas un intérêt majeur.

Une intervention plus contemporaine a été la création de deux appartements dans les combles, espaces non cloisonnés laissant aux futurs locataires la liberté d'aménager des zones d'habitation dans ces volumes variés et ouverts.

La réalisation de ce concept et la réhabilitation de l'existant n'a pu se faire qu'en étant très attentifs aux qualités et aux défauts de la construction, à ses détails architectoniques et à son histoire.

Imitant le geste de Gustave Revillod, les architectes, à leur tour, ont emmuré deux bouteilles de vin rouge à l'intention d'un futur collègue chargé des travaux de restauration au 12, rue de l'Hôtel-de-Ville.

*Max EHRENSPERGER
Claude MALINJOD*
Architectes mandataires



Coupe

Les données techniques

Maître de l'ouvrage

Ville de Genève - Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie - service d'architecture.

Suivi du projet : Michel Demierre, architecte.

Conservation du patrimoine architectural

Ville de Genève - Département municipal des affaires culturelles, Bernard Zumthor, conseiller en conservation du patrimoine architectural et son successeur à ce poste, Martine Koelliker, historienne de l'art.

Architectes

Max Ehrensperger et Claude Malinjud.

Ingénieurs

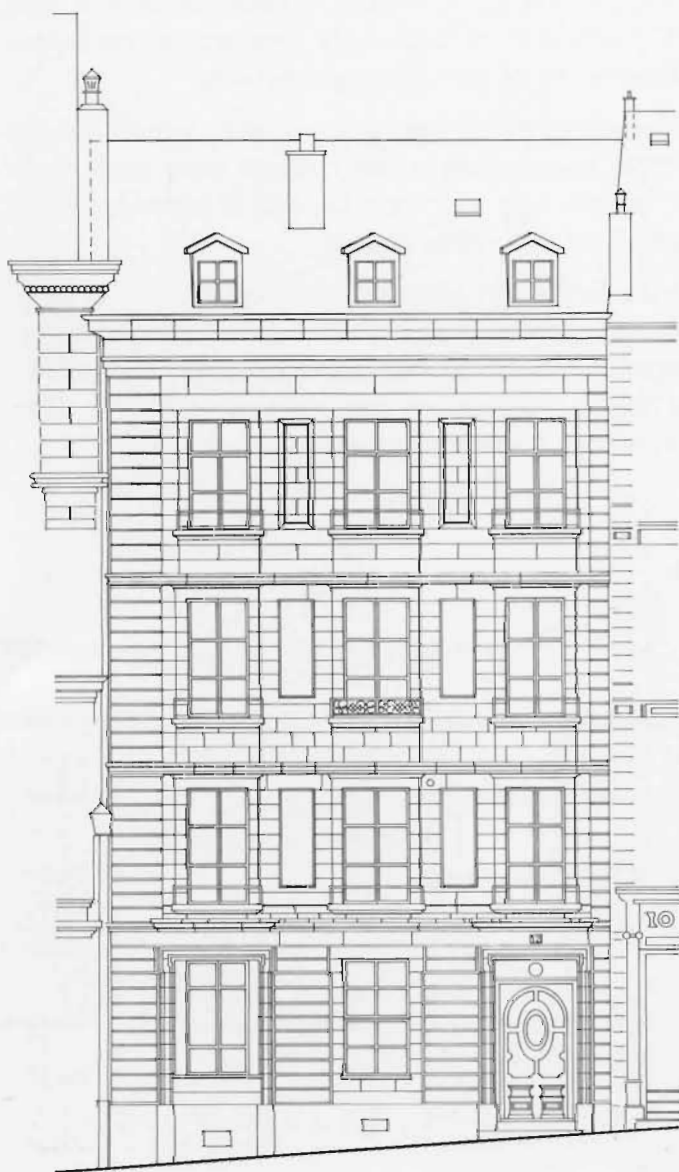
Ingénieur civil : Roger de Chambrier ;
Ingénieur électricien : Roland Dupont ;
Ingénieur géomètre : Walter Oetli.

Programme

- 70 m² de bureaux ;
- 4 appartements de 125 m², soit 5 pièces 1/2 ;
- 3 appartements de 100 m², soit 4 pièces 1/2 ;
- 2 appartements, respectivement de 115 m² et 120 m² créés dans les combles.

Chronologie

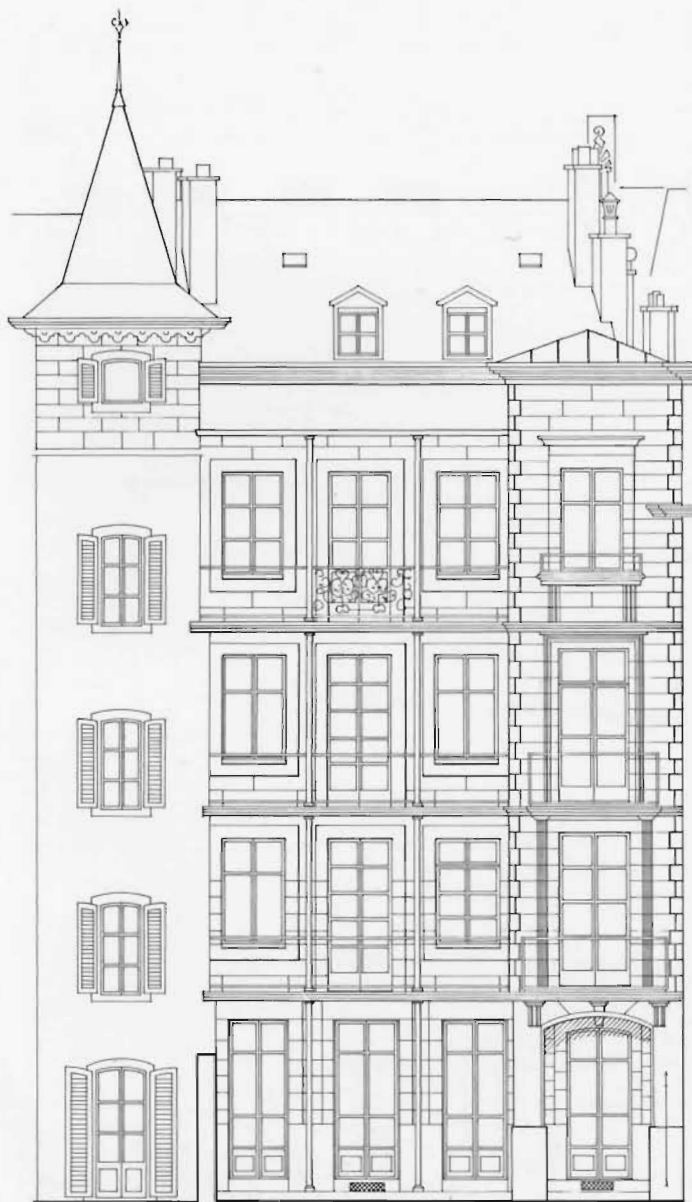
- 13 mai 1988 : autorisation de construire délivrée par le Département des travaux publics ;
- 29 novembre 1988 : vote par le Conseil municipal du crédit de restauration d'un montant de 5 300 000 francs ;
- juin 1989 : début des travaux ;
- 7 mai 1990 : bouquet de chantier ;



- 16 mars 1991 : inauguration ;
- juin 1991 : mise à disposition des logements.

Coût des travaux

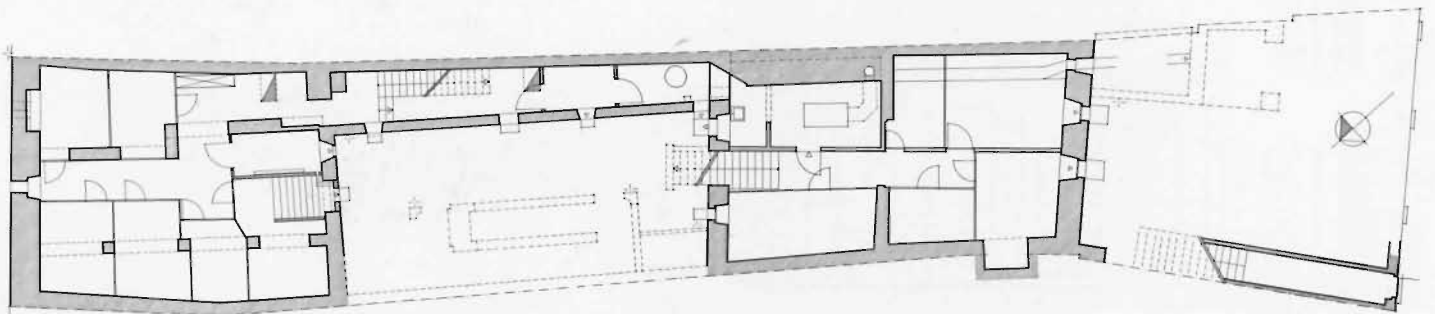
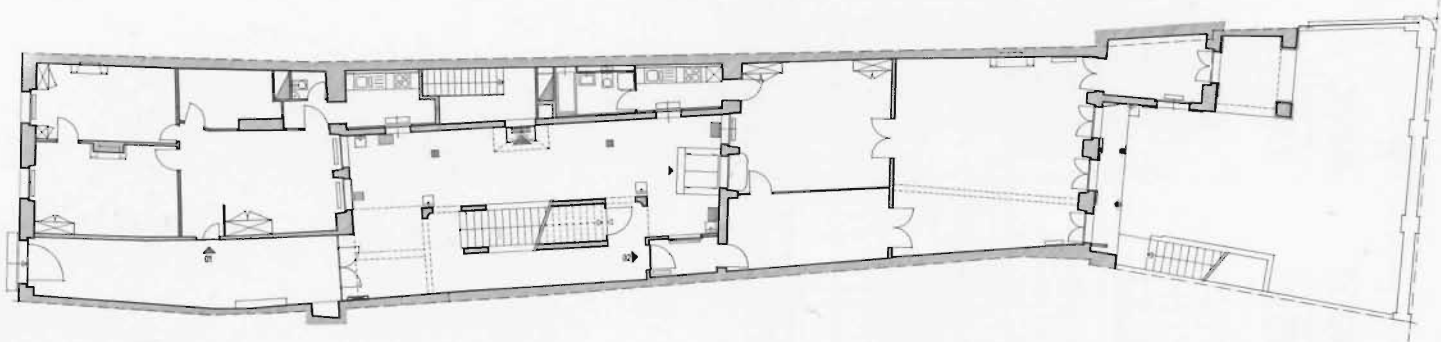
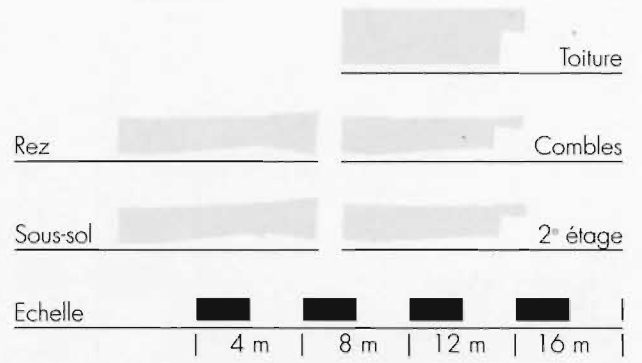
Coût : 5 millions ;
 Nombre de m³ SIA : 6600 ;
 Prix au m³ SIA : 708 francs.

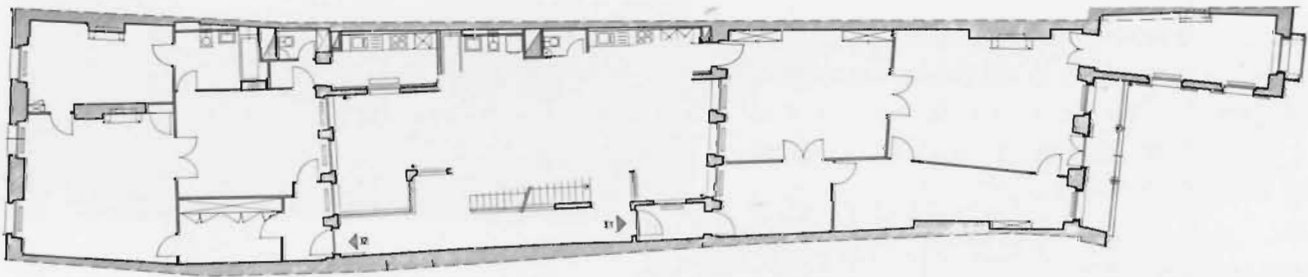
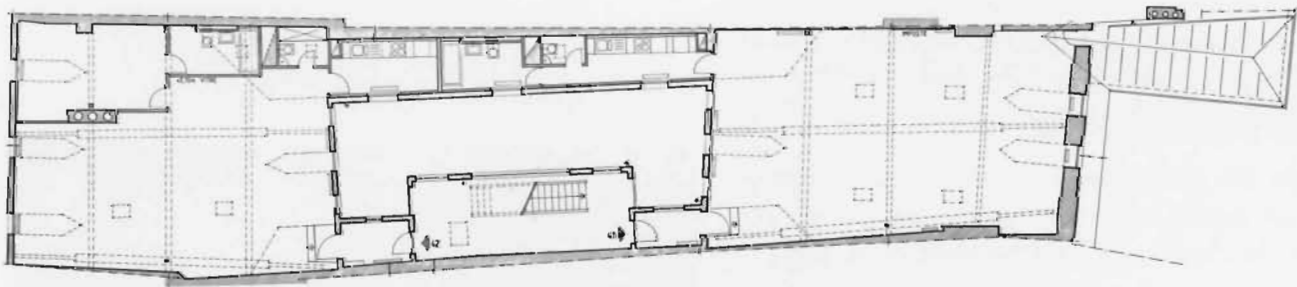
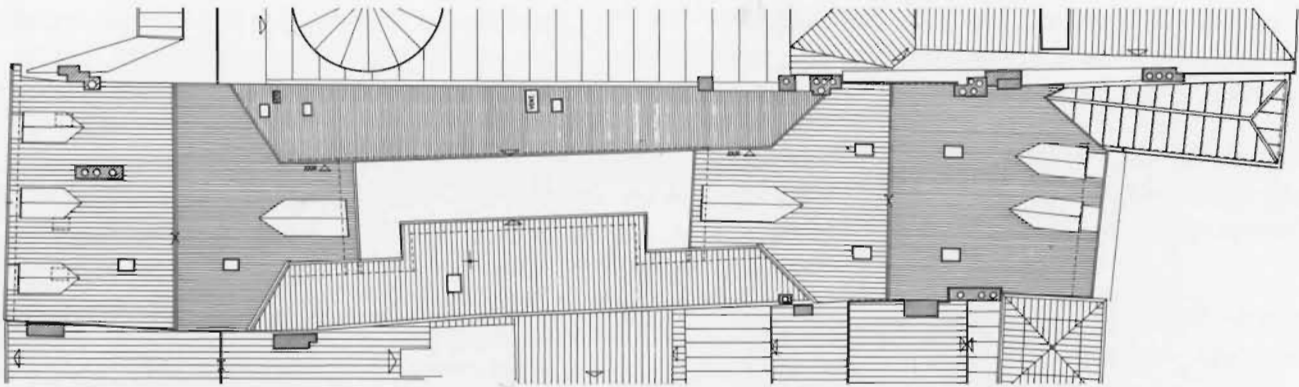


Façade rue



Façade Treille





Liste des objets déposés par la Ville de Genève dans la «cachette» de l'immeuble 12, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 26 mars 1991

- une lettre «à mes successeurs» de M^{me} Jacqueline Burnand, conseillère administrative déléguée au département municipal des constructions et de la voirie;
- la demande de crédit au Conseil municipal pour la restauration, le rapport de la commission des travaux dudit Conseil ainsi que l'Arrêté du Conseil d'Etat entérinant le vote du crédit;
- le rapport archéologique de Gaston Zoller, archéologue, août 1989;
- le rapport historique de Bernard Zumthor, conseiller en conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève «La maison d'Abraham Tonnet à la rue de l'Hôtel-de-Ville 12», mars 1989;
- un jeu de plans des architectes;
- une série de photographies avant/après restauration, un exemplaire du dossier de presse du bouquet de chantier et de l'événement du jour;
- copie et transcription du manuscrit de G. Revilliod «A mes successeurs» daté du 15 septembre 1857 et découvert le 26 juillet 1989;
- liste des objets déposés dans cette cachette par G. Revilliod (rapport de G. Zoller, août 1989);
- copie et transcription des deux manuscrits de G. Revilliod découverts dans la deuxième cachette le 30 avril 1990 «Des deux ans écoulés, il s'est élevé...» et «A tous ceux qui les années écoulées, peut-être les siècles révolus...»;
- inventaire des objets contenus dans cette deuxième cachette;
- l'Encyclopédie de Genève (les huit volumes parus à ce jour);
- un exemplaire de «Genève à pied», écrit par Jean-Claude Mayor, Genève, 1986;
- un exemplaire des «Dossiers du Canard: la Suisse en noir et blanc», Paris, mars 1990;
- des quotidiens genevois et français du jour, des hebdomadaires suisses et français;
- une série de monnaies suisses de 1989;
- un verre et trois bouteilles de vin rouge.



RÉFÉRENCES



Sources

Archives d'Etat de Genève

- Manuscrit historique 191.
- Notaires: S. Pathod, Fief de Gaillard, vol. 1 bis
E. Beddevole, vol. 9, 13
Janot
A. Gampert
Ch. Binet
- Fief de l'Evêché, vol. 9, 30, 38A
- Subhastations, vol. 72, 95, 99
- Livre des morts, vol.25
- Grosse de l'Evêché, vol. 1
- Archives de la famille Favre, 1^{re} série
- Finances A 10, A 11, U.U 1
- Registres du Conseil, vol. 205
- Travaux C7, Travaux A 33 et 34
- Papiers Barde, manuscrit historique 319/6
- Registre foncier T 69/77, T 311/31
- Recensements: section Collège R12,
Recensements K 2
- Cadastre Deharsu
- Plans Billon et Céard

Archives de la Ville de Genève

- Dossier Ariana
- Dossier administratif

Centre d'iconographie genevoise

- Robert Gardelle, *Vue de Genève depuis les Bastions*, vers 1728
- Antonio Fontanesi, *Promenades pittoresques à l'intérieur de Genève*, 1854
- A. Guesdon, *Genève vue à vol d'oiseau*, 1858
- Plan de 1868, rue de l'Hôtel-de-Ville, auteur inconnu
- Albert Durade, représentation des hôtels Turretini, 1868

Bibliographie succincte

- BABELON J.-P., *Demeures parisiennes sous Henri IV, Louis XIII*, Paris, 1965
- BEERLI C.A., *Rues Basses et Molard, Genève XIII^e au XX^e siècle*, Genève, 1983
- BINZ L., *Brève histoire de Genève*, Genève, 1981
- BLONDEL L., *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève, 1946
- BLONDEL L., « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1956
- BOISSONNAS L., « La levée de 1464 dans les sept paroisses de la Ville de Genève », dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1952
- DEONNA W., « Le Musée Ariana », dans *Genava*, XIII, 1935
- CHAPONNIÈRE J.-J., « Etat matériel de Genève pendant la seconde moitié du XV^e siècle », dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève, 1851

- CORBOZ A., « Une œuvre méconnue de l'agence Mansart à Genève: l'hôtel Buisson (1699) », dans *Genava*, n.s. XXXII, 1984, pp. 89-111
- FORNARA L., *Maison Turretini et quelques exemples d'architecture civile à Genève au début du XVII^e siècle*, mémoire de licence, Université de Genève, 1978
- LE MUET P., *Manière de bien bastir pour toutes sortes de Personne*, Paris, 1623
- ROTH-LOCHNER B. et FORNARA L., « Moïse Ducommun (1667?- 1721) maître-maçon, architecte et entrepreneur genevois », dans *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1981, N^o 1, pp. 390-406

Crédits photographiques

- Service cantonal d'archéologie, JB. Svette page 11 ▲
- Documentation photographique de la Ville de Genève, Ch. Poite, pages 13 / 14 / 25 / 27 / 28 / 29 / 30 ◀▶ / 31 ▼▲ / 32 ▼▲ / 33 ▼▲ / 42 / 43
- Bibliothèque d'art et d'archéologie, documentation photographique de la Ville de Genève, J.-Cl. Brutsch, pages 16 / 19
- Archive d'Etat de Genève, documentation photographique de la Ville de Genève, J.-Cl. Brutsch, page 18
- Centre d'iconographie genevoise, F. Martin, pages 20 / 23
- Documentation photographique de la Ville de Genève, C. Merlini, pages 3 / 24
- Documentation photographique de la Ville de Genève, A. Grandchamp, page 45

REMERCIEMENTS



Cette plaquette est éditée par la Ville de Genève avec le soutien financier des mandataires et entreprises suivants ayant participé à cette réalisation.

Mandataires

- Max EHRENSBERGER et
Claude MALINJOD, architectes
15, avenue d'Aire - 1203 Genève
- Roger de CHAMBRIER, ingénieur civil
1, rue du Cloître - 1204 Genève
- Roland DUPONT, ingénieur électricien
16, chemin des Clochettes - 1206 Genève
- Walter OETTLI, ingénieur géomètre
3, rue de l'Hôtel-de-Ville - 1204 Genève
- Christian POITE, photographe
4, boulevard de la Tour - 1205 Genève
- Richard QUINCEROT, communication
1, rue du Pré-Naville - 1207 Genève
- M^e Edouard REYMOND, huissier judiciaire
33 bis, avenue Pictet-de-Rochemont
1211 Genève 6

Entreprises

- ATELIER ST-DISMAS, restauration d'œuvres d'art
1, chemin des Pervenches – 1007 Lausanne
- BAGATTINI ET FILS, carrelage
12, rue de Malatrex – 1201 Genève
- CIB, menuiserie
18, chemin de la Mousse – 1225 Chêne-Bourg
- FUST SA, cuisines
Centre de l'habitat – 1163 Etoy
- GIVEL NORM, boîtes à lettres
40, chemin du Grand-Puits – 1217 Meyrin
- Raymond HUMBERT, parqueterie
27, chemin de Merdisel – 1242 Satigny
- Paul MONNIER, vitrerie
33, route de Gy – 1252 Meinier
- MULLER, chauffage-ventilation
14, chemin du Foron – 1226 Thônex
- Carlo NATALINI, fonte
6, rue Micheli-de-Crest – 1205 Genève
- ONET, nettoyage
55, rue Prévost-Martin – 1205 Genève
- Antoine PERRIN, taille de pierre
10, chemin Plantin – 1217 Meyrin
- RÉNOANTIC, restauration bois
128, route de Blonay – 1814 La Tour-de-Peilz
- Raymond RUBIN, panneaux de chantier
10, rue de la Chapelle – 1207 Genève
- Roger SICILIA, cheminées
47, rue des Bossons – 1213 Onex
- SICLI, matériel incendie
45, route des Acacias – 1211 Genève 26
- STOHBACH, papiers peints – 24, avenue de
la Gare des Eaux-Vives – 1208 Genève
- Téo JAKOB, luminaires
8, place de l'Octroi – 1227 Carouge
- Daniel Roger ULDRY, charpente
24, chemin de Valérie – 1292 Chambésy
- Conrad ZSCHOKKE SA, échafaudages
40, rue de Montchoisy – 1211 Genève 6

F A Ç O N N A G E

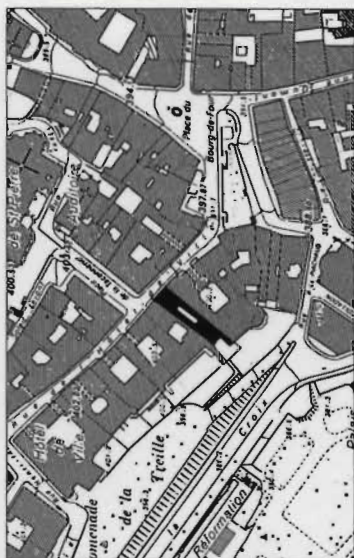
© Copyright 1993
Conception
Typographie laser
Photolithographie
Impression

Ville de Genève
Ceux d'en face, Genève
Textuel, Eaux-Vives
Thiong-Toye Associés, Genève
Imprimerie Kurz, Genève



Achévé d'imprimer à Genève en décembre 1993

SITUATION



RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE 12

prix de la publication 10.- FS.

COLLECTION

Déjà paru

Musée ARIANA, avenue de la Paix 10

A paraître

Institut et Musée VOLTAIRE, rue des Délices 25
Grand-Rue 26, Boulangerie 3-5, Saint-Germain 3
Ecole du XXXI Décembre 63